

Plan opérationnel 2025



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE



Mission de la CCE

Dans le contexte des liens environnementaux, économiques et sociaux qui unissent le Canada, le Mexique et les États-Unis, la CCE favorise une coopération efficace et la participation du public afin de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain dans une perspective de développement durable et au profit des générations actuelles et futures.

Table des matières

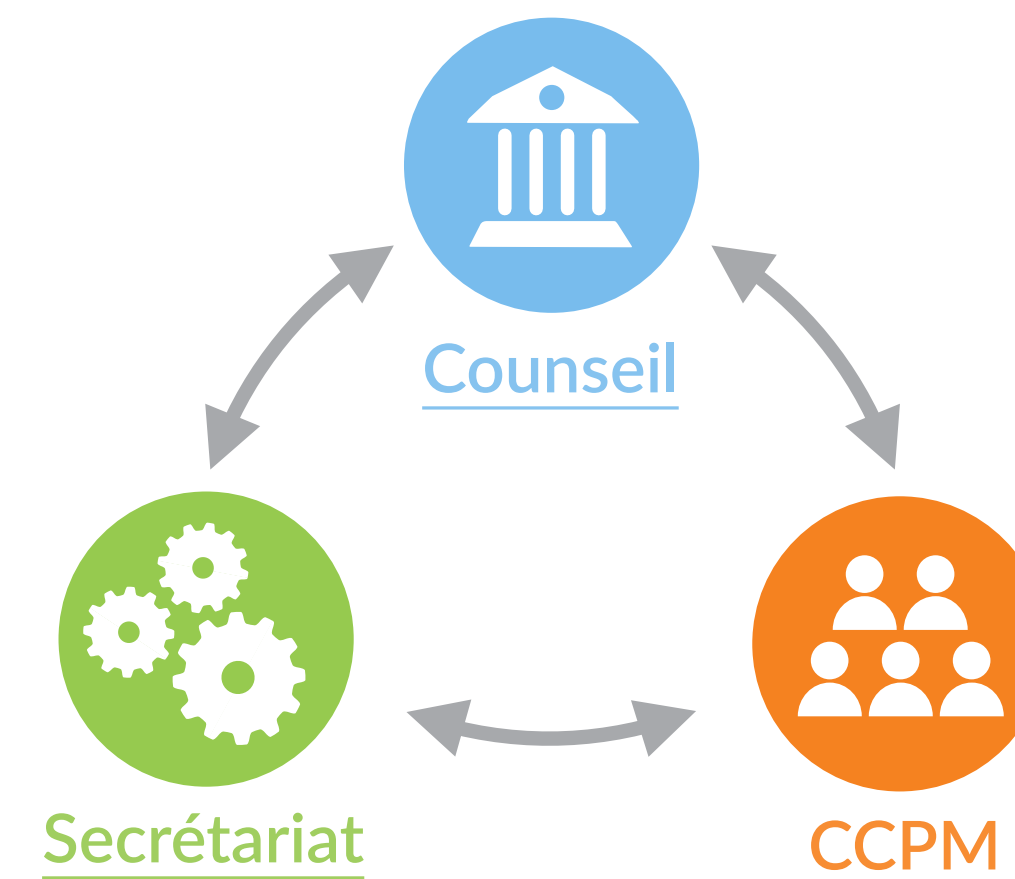
À propos de la Commission de coopération environnementale (CCE)	2
2025 Budget	6
Programme de travail pour 2025	7
Projets du Conseil	22
Programmes de subventions	33
Améliorer l'accès à l'information pour prendre des décisions	36
Processus de communications sur les questions d'application (SEM)	42
Participation et mobilisation du public	45
Accroître la visibilité des travaux de la CCE et y sensibiliser le public	56
Administration	57
Planification stratégique, mesure de la performance et préparation de rapports sur les progrès réalisés	58
Un modèle efficace de collaboration pour relever les défis environnementaux	59

À propos de la Commission de coopération environnementale (CCE)

Depuis 1994, la CCE joue un rôle de premier plan pour favoriser et soutenir la coopération environnementale entre les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis en vue de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement que les trois pays ont en commun.

Le programme de travail collaboratif de la CCE a permis de renforcer de diverses façons la gouvernance environnementale à l'échelle de l'Amérique du Nord, par : l'établissement de relations entre les gens; le soutien aux collectivités et aux gouvernements; la promotion d'une application effective des lois de l'environnement; le renforcement des moyens des collectivités et des spécialistes; la promotion d'une participation inclusive; la promotion de pratiques exemplaires de conservation et de solutions fondées sur la nature; la mise en œuvre d'activités de restauration, d'assainissement et de conservation axées sur l'amélioration du bien-être humain et la réduction des inégalités face à la pollution, en particulier dans les collectivités les plus vulnérables sur le plan environnemental. La CCE s'acquitte de sa mission par le truchement de ses trois organes constitutifs, avec l'appui de diverses parties prenantes clés¹ :

1. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux articles 2, 3, 4, 5 et 6 de l'Accord de coopération environnementale : < <https://www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/accord-de-cooperation-environnementale/> >.



Les trois organes constitutifs de la CCE

Le Conseil, organe directeur de la Commission composé de représentant·es de chaque Partie responsables des affaires environnementales, de niveau ministériel ou équivalent.

Le Secrétariat, qui fournit un soutien technique, administratif et opérationnel au Conseil, aux comités et aux groupes que celui-ci établit.

Le Comité consultatif public mixte (CCPM), composé de neuf citoyens, soit trois de chaque Partie, dont le rôle consiste à formuler des avis au Conseil sur un large éventail d'enjeux environnementaux relevant du champ d'application de l'Accord de coopération environnementale (ACE). La section suivante explique l'alignement sur les dispositions de l'ACE. Le CCPM invite la participation du public à des tribunes et consultations qui réunissent des spécialistes et des personnes intéressées pour déterminer les moyens possibles de relever les défis environnementaux les plus pressants en Amérique du Nord.

Le programme de travail collaboratif de la CCE est mis en œuvre par le personnel du Secrétariat, qui compte 46 membres², auxquels s'ajoutent des ressources externes, qui répondent à des besoins ponctuels en matière de traduction et de révision, ou à d'autres tâches liées aux projets. Des groupes de travail trinationaux composés de spécialistes gouvernementaux appuient le programme de travail, avec la participation de personnes et de groupes intéressés qui représentent les peuples autochtones et des collectivités, des organisations non gouvernementales, le milieu universitaire, les jeunes, le grand public et le secteur privé.

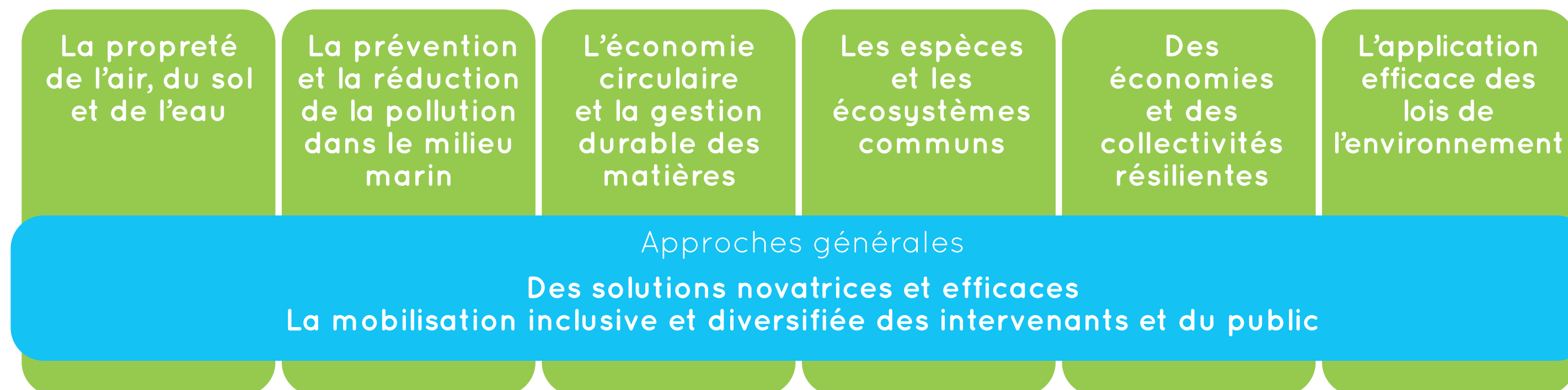
2. Information en date du mois de décembre 2024.



Établissement et mise en œuvre des priorités stratégiques

Guidées par le chapitre 24 de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique³ et en vertu de l'Accord de coopération environnementale (ACE) parallèle, les trois Parties ont affirmé leur volonté de coopérer pour promouvoir le développement durable et relever les défis environnementaux communs à l'échelle de l'Amérique du Nord. Les travaux de coopération trilatérale visent à aborder des enjeux comme : réduire la pollution; promouvoir l'atténuation des changements climatiques et aider les collectivités vulnérables à s'adapter à leurs effets; promouvoir la gouvernance environnementale; conserver et protéger la biodiversité et l'habitat; gérer et utiliser de façon durable les ressources naturelles; soutenir les économies et les modes de vie durables; favoriser une participation constructive, la diversité et l'inclusivité, l'équité et la non-discrimination; accroître la résilience des collectivités; la gestion des données et l'accès aux outils environnementaux; mobiliser les communautés autochtones et tenir compte des points de vue des Autochtones et de leurs connaissances écologiques traditionnelles.

Figure 1. Priorités stratégiques et approches générales de la CCE pour 2021 à 2025



L'ACE a pour premier objectif de « chercher des moyens de moderniser la coopération dans le domaine de l'environnement entre les Parties et d'en accroître l'efficacité, en se fondant sur leur longue tradition de coopération à cet égard⁴». Les Parties fournissent à la CCE une orientation stratégique dans le [Plan stratégique pour 2021 à 2025](#). Ce plan comprend six priorités stratégiques et deux approches générales (voir la figure 1), de sorte que les travaux de la CCE s'harmonisent avec les engagements communs des Parties en matière d'environnement. Sous la direction et la supervision du Conseil, le Plan stratégique pour 2021 à 2025 guide les travaux de la CCE sur une période de cinq ans et appuie l'élaboration d'activités et de projets précis qui feront partie du programme de travail de la CCE.

3. Chapitre 24 de l'ACEUM; en ligne : < <https://www.cec.org/files/documents/sem/aceum24.pdf> >.

4. Accord de coopération dans le domaine de l'environnement entre les gouvernements du Canada, des États-Unis d'Amérique et des États-Unis du Mexique; en ligne : < www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/accord-de-cooperation-environnementale/ >.

Conformément aux articles 10 et 11 de l'ACE, le Plan stratégique pour 2021 à 2025 aide la CCE à harmoniser ses travaux avec les priorités des Parties : accroître la diffusion et soutenir la participation du public, la mobilisation, et les partenariats en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des activités et projets. Le processus de planification favorise une approche inclusive et intersectionnelle relativement à la participation de la CCE, de manière que tous les points de vue et tous les partenaires, en particulier les plus vulnérables, sont inclus dans les travaux de la Commission. Ce processus garantit également la prise en compte des points de vue des Autochtones, et l'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles dans divers aspects de la conception et de la gestion des projets.

Le présent plan opérationnel vise surtout à décrire les activités qui se déroulent en 2025 et la façon dont on les mettra en œuvre pour atteindre les objectifs énoncés.

L'ensemble des projets et activités s'accompagnent d'un plan de travail, ainsi que de mesures et d'indicateurs de performance pour faciliter le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats (y compris par une évaluation participative). Cette dernière exigence respecte l'article 8 de l'ACE concernant la publication d'un rapport annuel par la Commission. Cet exercice est essentiel pour renforcer la gouvernance environnementale en Amérique du Nord et promouvoir la transparence, la participation du public et la reddition de comptes (voir la figure 2).

Figure 2. Instruments de gouvernance pour promouvoir l'incidence et la transparence



2025 Budget

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Le budget affecté au financement des activités et des projets de la CCE pour l’année civile s’élève à 13 882 500 \$ CA. Le tableau ci-dessous indique les postes qui correspondent aux principales catégories de dépenses et le budget attribué à chaque poste.

RECETTES	
Contributions des Parties (Contributions de 7 650 000 \$ US) (1 \$ US = 1,35 \$ CA en 2025, 1,35 \$ CA en 2024)	10 327 500
Contribution spéciale du gouvernement des États-Unis (1 000 000 \$ US) (500 000 \$ US) (1 \$ US = 1,35 \$ CA en 2024)	1 350 000
Montant réparti des fonds excédentaires	2 205 000
TOTAL DES RECETTES	13 882 500

DÉPENSES

PROJETS ET ACTIVITÉS

Pluriannuels	
Projets de coopération*	210 000
Projets du Conseil	500 000
Programmes de subventions (par exemple, PNAACE et EJ4Climate)	3 525 000
	4 235 000

Annuels	
Communications sur les questions d’application (SEM)	450 000
Suivi des rejets et transferts de polluants en Amérique du Nord (RRTP)	175 000
Plateformes interactives de la CCE (Atlas)	205 000
Priorités du mandat et nouveaux enjeux	100 000
Réseau nord-américain d’aires marines protégées (NAMPAN)	100 000
	1 030 000

SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET MAINTENANCE

Soutien au Conseil	350 000
Soutien au CCPM	414 000
Soutien au Groupe de spécialistes des CET	170 000
Soutien au programme de travail	130 000
Évaluation de l’ACE	100 000
Communications	408 000
Mobilisation des parties prenantes et formation de partenariats	342 000
Maintenance de l’infrastructure des systèmes d’information	191 500
Mesure du rendement et établissement de rapports	70 000
Planification stratégique et opérationnelle	80 000
	2 255 500

ADMINISTRATION ET GESTION

Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel	4 792 000
Frais d'exploitation	760 000
Soutien administratif externe	335 000
Recrutement et réinstallation	200 000
Bureau du directeur exécutif	75 000
	6 162 000

* Outre ces ressources, 8 379 177 \$ CA demeurent disponibles de budgets précédents pour mettre en œuvre des projets de coopération courants.

Fonds de réserve	200 000
TOTAL DES DÉPENSES	13 882 500

Programme de travail pour 2025

Aborder les enjeux d'intérêt et préoccupants communs



Activités et projets de coopération

Le programme de travail collaboratif de la CCE comprend des projets de base et des projets du Conseil. Les projets de base sont des projets de coopération pluriannuels financés par les contributions annuelles des trois Parties. Ils portent sur les domaines clés de coopération compris dans les six priorités stratégiques pour 2021 à 2025 (présentées à la figure 1 et dans le tableau 1 ci-après).

En général, les fonds excédentaires accumulés servent à financer les projets du Conseil, qui sont annoncés chaque année par les hauts responsables (ministre ou équivalent) à l'occasion de la session ordinaire du Conseil. Ces nouveaux projets portent souvent sur le thème de la session concernée, ou sur d'autres priorités nouvelles dans la région.

Ce dynamique processus de lancement d'activités et de projets nouveaux en réponse à de nouvelles priorités soutient les projets de base et génère un cadre dynamique de coopération aux enjeux environnementaux les plus importants et en constante évolution à l'échelle de la région.

Tableau 1. Projets et activités et leur soutien aux diverses priorités stratégiques

	Propreté de l'air, du sol et de l'eau	Économie circulaire et gestion durable des matières	Espèces et écosystèmes communs	Économies et collectivités résilientes	Application effective des lois de l'environnement	Prévention et réduction de la pollution dans le milieu marin
Transformation du recyclage et de la gestion des déchets solides en Amérique du Nord		•		•		•
Solutions fondées sur la nature pour lutter contre les inondations dans les villes côtières			•	•		
Renforcement des avantages qu'offrent les aires marines protégées			•	•		
Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits		•				
Réseau de collectivités pour la justice environnementale (RCJE)				•		
Stratégies de réduction rapide des polluants climatiques de courte durée de vie	•	•				
Stimuler les changements de comportement pour réduire la perte et le gaspillage d'aliments en Amérique du Nord, et une promotion et une adoption meilleures des ressources de la CCE sur la PGA	•	•		•		
Renforcement de la conservation du monarque grâce à une collaboration fondée sur des données probantes			•			
Étude de cadrage d'un centre nord-américain pour la substitution éclairée	•	•				
Renforcement des capacités pour garantir un fonctionnement efficace du système d'échange électronique de données de notification et de consentement (NCEDE) et des autres déchets contrôlés par les trois pays	•	•			•	
Échange de pratiques exemplaires de gestion écologiquement rationnelle des batteries d'accumulateurs au plomb usées*	•	•				
Profiter de la Coupe du monde et d'autres événements de grande envergure pour sensibiliser à l'importance de réduire le gaspillage alimentaire *	•	•		•		
Amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale	•					
Transition des collectivités éloignées aux énergies renouvelables	•	•		•		
Gestion des engins de pêche fantômes en Amérique du Nord		•	•	•		•
Résilience des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones	•	•	•	•		
Initiative communautaire d'éducation environnementale pour la protection du patrimoine bioculturel			•	•		
Possibilités de circularité dans le secteur nord-américain de l'électronique : phase 1		•		•	•	
Promotion de l'approvisionnement responsable en produits du bois			•			
Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine	•	•	•	•		
Méthodes inclusives d'adaptation et de résilience aux changements climatiques en milieu urbain	•		•	•		
Initiative d'adaptation aux changements climatiques : Améliorer les procédures nord-américaines de communication d'information sur les sécheresses*				•		
Centre d'action pour la justice environnementale en Amérique du Nord (CAJEAN)*				•		

* En cours d'élaboration en janvier 2025, et conforme à l'approche générale *Mobilisation inclusive et diversifiée des parties prenantes et participation du public*.

Les projets et activités de la CCE encouragent le travail d'équipe, favorisent la diffusion et soutiennent les occasions d'apprentissage et l'échange de connaissances. Ils reflètent un large éventail de modes et de formes de coopération. Ils permettent activement de promouvoir des approches transversales de mobilisation à la fois inclusive et diversifiée ainsi que des solutions novatrices et efficaces.

La section qui suit présente les activités qui ont lieu en 2025 dans le cadre des projets de coopération, dont certains ont été lancés dans le cadre de plans opérationnels précédents. Des renseignements plus détaillés sur les activités et budgets des projets sont présentés à l'annexe I.

Transformation du recyclage et de la gestion des déchets solides en Amérique du Nord

Budget et durée du projet : 1 530 000 \$ CA

48 mois (novembre 2021 à octobre 2025)

Contexte : La Banque mondiale estime que la production de déchets solides municipaux a atteint quelque 2 milliards de tonnes en 2016, et que le Canada, le Mexique et les États-Unis en produisent entre 0,4 et 1,5 kg de plus, par habitant et par jour, que la moyenne mondiale⁵. La consommation de plastique et de papier par habitant en Amérique du Nord est la plus élevée de la planète : la région consomme 21 % du plastique mondial⁶, et sa consommation de papier par habitant est quatre fois supérieure à la moyenne mondiale⁷. La réduction des déchets et le recours aux boucles de recyclage fermées permettront de réduire au minimum les impacts environnementaux dans l'ensemble de la chaîne de valeur des ressources et produits, ainsi que d'offrir des débouchés économiques et des solutions considérables pour atténuer les changements climatiques.

Objectif : Ce projet vise à accélérer l'adoption de l'économie circulaire et des pratiques de gestion durable des matières. Ces mesures sont nécessaires pour transformer le recyclage et la gestion des déchets solides en Amérique du Nord et y réaliser des avantages économiques et environnementaux. Ce projet permettra de combler les manques d'information, d'éclairer l'élaboration de politiques au Canada, au Mexique et aux États-Unis, de cerner les possibilités d'harmonisation des politiques et de faire progresser la circularité et les pratiques de gestion durable des matières.

Activités en 2025

- Poursuivre les travaux portant sur un ensemble distinct d'études marquantes pour le Mexique sur les déchets de papier, de plastique et de bioplastique, afin de résoudre les problèmes précis soulevés par le Mexique. Ces études devraient être publiées en septembre 2025, en complément aux trois études marquantes visant les États-Unis et le Canada publiées en décembre 2024.
- Mettre en œuvre des essais pilotes mixtes basés sur les résultats des études menées aux États-Unis et au Canada, grâce à la collaboration entre l'industrie et des instituts de recherche. Ce projet pilote mixte portera sur le compostage du papier poly-enduit.

5. Kaza, Silpa, Lisa C. Yao, Perinaz Bhada-Tata et Frank Van Woerden (2018). *What a Waste 2.0 : A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050*, Urban Development, Washington, D.C., Banque mondiale, permis n° CC BY 3.0 IGO.

6. M. Heller, M. Mazor et G. Keoleian. (2020). Plastics in the US: Toward a Material Flow Characterization of Production, Markets and End of Life, *Environmental Research Letters*, 15(9), 94034.

7. Mandy Haggith, Susan Kinsella, Sergio Baffoni, Patrick Anderson, Jim Ford, Rune Leithe, Emmanuelle Neyroumande, Neva Murtha et Bas Tinhout (2018). *The State of the Global Paper Industry. Shifting Seas : New Challenges and Opportunities for Forests, People and the Climate*, Environmental Paper Network.





Solutions fondées sur la nature pour lutter contre les inondations dans les villes côtières

Budget et durée du projet : 560 000 \$ CA

42 mois (novembre 2021 à avril 2025 – prolongé jusqu'en novembre 2025)

Contexte : De nombreux Nord-Américains habitent des villes côtières qui produisent des biens et offrent des services de grande valeur, mais sont exposées aux inondations. La modification de l'utilisation des terres, la perte ou la transformation d'écosystèmes, la croissance de la population dans ces zones, l'élévation du niveau de la mer, la fréquence et l'intensité changeantes des tempêtes, et le vieillissement des infrastructures de protection contre les inondations sont autant de facteurs qui augmentent les risques liés aux inondations côtières. Les solutions fondées sur la nature (SFN) réduisent les risques d'érosion et d'inondations grâce à la protection, à la restauration et à la gestion durable des milieux naturels côtiers, et à l'aménagement de nouveaux ouvrages qui imitent ou exploitent les processus écologiques.

En s'appuyant sur des collaborations antérieures pour approfondir les connaissances sur le carbone bleu, l'adaptation des zones côtières et les événements extrêmes, la CCE occupe une place unique pour aider les collectivités côtières à mettre en œuvre les SFN pour gérer les risques d'inondation tout en maximisant les avantages connexes pour les milieux humains et naturels.

Objectif : Ce projet renforce la capacité de mettre en œuvre des SFN en comblant les écarts de savoir sur les avantages connexes, l'adaptation et le suivi, et en éduquant les membres des collectivités à l'utilisation des SFN.

Activités en 2025

- Publier la version définitive du rapport d'orientation fondamental sur les avantages connexes des SFN, l'adaptation des infrastructures existantes et le suivi de l'efficacité des SFN, qui s'accompagne de notes d'information visant à encourager l'adoption de ces solutions.
- Organiser au moins deux webinaires pour partager l'expérience pratique acquise lors de la mise en œuvre des SFN avec les spécialistes.

Renforcement des avantages qu'offrent les aires marines protégées

Budget et durée du projet : 590 000 \$ CA

41 mois (janvier 2022 à avril 2025 – prolongé jusqu'en novembre 2025)

Contexte : Les aires marines protégées (AMP) sont essentielles à la conservation et à la restauration des écosystèmes côtiers et marins grâce aux nombreux avantages connexes naturels et socioéconomiques qu'elles procurent. Dans le cadre de plusieurs projets, la CCE a offert une tribune unique aux spécialistes nord-américains des AMP afin qu'ils déterminent et décrivent les écorégions marines d'Amérique du Nord et les aires de conservation prioritaires; qu'ils expliquent les rôles essentiels que jouent les AMP à l'égard des collectivités, de l'économie, des connaissances scientifiques et de la conservation; qu'ils collectent des données scientifiques sur les effets des changements climatiques sur les AMP; qu'ils élaborent des outils pour évaluer l'état des écosystèmes côtiers et marins et déterminer leurs vulnérabilités, et qu'ils interviennent en fonction de celles-ci.

Objectif : Le projet vise à soutenir un réseau nord-américain d'AMP qui est inclusif sur le plan écologique et social, en atteignant les trois objectifs énoncés dans sa description :
1) renforcer la capacité de partager des méthodes de renforcement de la résilience;
2) renforcer le leadership autochtone et communautaire; 3) accroître la connectivité.

Activités en 2025

- Acquérir des connaissances sur la connectivité socioécologique et faciliter l'établissement de liens pour renforcer la conservation des requins et baleines à grande échelle, par des ateliers avec des spécialistes et des activités définies durant ces ateliers.
- Publier des mémoires techniques sur la conservation du carbone bleu.
- S'appuyer sur les possibilités existantes de leadership et de mobilisation communautaire et des Autochtones dans la conservation et l'adaptation des zones côtières (à déterminer).





Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits

Budget et durée du projet : 270 000 \$ CA

35 mois (juillet 2022 à mai 2025)

Contexte : Une des hypothèses de base de l'économie circulaire veut que les matières réintroduites dans les chaînes de valeur soient sans danger pour la santé humaine et l'environnement. Malheureusement, le manque de données sur les substances chimiques dans les produits, et la méconnaissance de ces enjeux de la part de l'industrie compliquent la détermination des risques. Une plus grande transparence de la chaîne d'approvisionnement (TCA) aidera les gouvernements et l'industrie : 1) à déterminer les substances ou catégories de substances chimiques problématiques, et les solutions de rechange adéquates; 2) à éclairer les décisions relatives au commerce et à l'approvisionnement de matières premières, de composants de produits et de produits finis à divers stades des chaînes de valeur; 3) à éclairer les systèmes de recyclage et de gestion des déchets; 4) à accroître la capacité de l'industrie à se conformer à la réglementation, notamment la déclaration obligatoire de substances chimiques; 5) à répondre à la demande croissante des consommateurs pour plus d'information sur la composition des produits.

Objectif : Ce projet vise à améliorer la TCA et à accroître la capacité des gouvernements de cerner les produits qui contiennent des substances chimiques préoccupantes ou des substituts également préoccupants (p. ex. : les « substitutions regrettables »), et d'en interdire l'introduction ou la réintroduction dans l'économie. Les renseignements issus du projet aideront l'industrie à bâtir des chaînes d'approvisionnement résilientes qui répondent à la demande des consommateurs pour des produits plus sains et de l'information sur leur composition chimique.

Activités en 2025

- Planifier et animer un dernier atelier pour formuler des recommandations sur la façon d'améliorer la TCA en Amérique du Nord.
- Finaliser les études de cas sur les principaux secteurs qui adoptent des pratiques exemplaires en matière de TCA : 1) produits cosmétiques et de soins personnels; 2) produits électroniques; 3) aperçu de la norme ouverte sur les déclarations sanitaires de produits visant les matériaux de construction.
- Rédiger le rapport contenant les recommandations à partir des résultats de la recherche, des consultations et des ateliers.
- Constituer une base de données sur les outils et instruments TCA qui sont actuellement utilisés en Amérique du Nord, à partir du contenu du rapport provisoire, des consultations et des ateliers.

Réseau de collectivités pour la justice environnementale

Budget et durée du projet : 190 000 \$ CA

23 mois (avril 2023 à février 2025)

Contexte : De nombreuses collectivités sont confrontées à des risques environnementaux accrus et aux effets de la pollution, et sont vulnérables face aux changements climatiques. Pour remédier efficacement à ces vulnérabilités extrêmes, elles doivent réduire leur longue et disproportionnée exposition aux risques et aux impacts environnementaux, de manière à réduire la pollution et renforcer leur résilience climatique.

Objective : Le projet de RCJE visait à renforcer les capacités à l'échelle locale par l'étoffement et la diffusion d'expertise communautaire, d'enseignements tirés et de conseils dans le contexte des changements climatiques. Grâce à ce réseau, les collectivités participantes faciliteront des processus d'apprentissage et d'échange de connaissances, en particulier les points de vue autochtones et leurs connaissances écologiques et pratiques traditionnelles. Elles constitueront aussi une bibliothèque de ressources virtuelles pour renforcer l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et d'autres capacités des communautés autochtones et collectivités vulnérables au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

Activités en 2025

- Tenir un atelier virtuel de renforcement des capacités pour promouvoir l'apprentissage et créer des liens entre membres du RCJE.
- Élaborer un plan de transition pour maintenir le réseau, le renforcer, le rendre autonome et créer des possibilités d'échange d'information.
- Préparer et distribuer une trousse d'outils et des outils d'échange de connaissances sur le RCJE (comme la carte des récits du RCJE), ainsi que des renseignements culturellement adaptés.





Stratégies de réduction rapide des polluants climatiques de courte durée de vie

Budget et durée du projet : 400 000 \$ CA

18 mois (janvier 2025 à juin 2026)

Contexte : La réduction des émissions de méthane est cruciale si l'on veut ralentir et stabiliser le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air. L'industrie pétrolière et gazière, l'agriculture et les déchets sont les principales sources d'émissions de méthane liées aux activités humaines. Les inventaires d'émissions déclarés en Amérique du Nord présentent un certain degré d'incertitude. En effet, des études qui révèlent des variations considérables entre les inventaires déclarés et les estimations fondées sur la surveillance. Des inventaires précis des émissions sont essentiels pour assurer un suivi efficace des progrès en matière d'atténuation, combler les lacunes et améliorer la qualité de l'air. Le perfectionnement des technologies de télédétection du méthane offre la possibilité d'améliorer les inventaires d'émissions.

Objectif : Ce projet vise à élaborer des recommandations pour améliorer la quantification, les méthodes de mesure et les inventaires du méthane qui appuient de mesures d'atténuation efficaces. Ces orientations permettront une approche régionale coordonnée de la quantification des émissions de méthane. Une telle approche soutiendra les politiques et activités d'atténuation, notamment l'adoption de pratiques exemplaires en matière de gestion du méthane, comme le détournement des déchets organiques, la capture du méthane et la détection et le colmatage de fuites dans les sites d'enfouissement. Ce projet appuiera les activités menées en Amérique du Nord et les engagements internationaux visant à réduire les émissions et à atténuer les effets des changements climatiques.

Activités en 2025

- Préparer un document de travail décrivant l'état actuel de la quantification du méthane présent dans les émissions des sites d'enfouissement en Amérique du Nord.
- Consulter des spécialistes pour déterminer les sources prioritaires, la façon d'améliorer la quantification du méthane dans le secteur des déchets, et des mesures à valeur ajoutée et d'atténuation, par exemple :
 - Comparer les estimations d'émissions provenant de mesures de détection au sol et à distance pour certaines sources en Amérique du Nord.
 - Examiner comment on utilise la surveillance multiéchelles du méthane (sur place, par drone ou ASE, par satellite) et les systèmes de modélisation inverse des émissions de méthane pour rapprocher les inventaires.
 - Formuler des recommandations en matière de suivi et de documentation des émissions de méthane des sites d'enfouissement.

Stimuler les changements de comportement pour réduire la perte et le gaspillage d'aliments en Amérique du Nord, et une meilleure promotion et adoption des ressources de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments

Budget et durée du projet : 250 000 \$ CA

18 mois (mai 2024 à octobre 2025)

Contexte : La perte et le gaspillage d'aliments (PGA) prend de l'ampleur au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Chaque année, la perte et le gaspillage de denrées alimentaires destinées à la consommation humaine atteignent près de 170 millions de tonnes tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, y compris dans les secteurs de la prérécolte et de la consommation. La biodégradation d'aliments et de déchets dans des conditions anaérobies dans les sites d'enfouissement produit du méthane. Ce puissant gaz à effet de serre (GES) a un effet sur le climat plus de 80 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone (CO₂) sur une période de 20 ans. Dans le cadre de projets antérieurs, la CCE a élaboré et promu du contenu pour soutenir les activités de réduction de la PGA en Amérique du Nord. Le Conseil de la CCE a reconnu l'importance d'exploiter le succès des projets antérieurs de la CCE en matière de PGA et leur visibilité pour soutenir la réduction de la PGA en Amérique du Nord.

Objectif : Le projet aidera les responsables des politiques, les collectivités et d'autres parties prenantes clés à concevoir et à mettre en œuvre des mesures et des politiques visant à encourager les changements de comportement afin de réduire la PGA, avec le soutien des ressources de la CCE en la matière. Ce projet permettra également à la CCE d'exploiter la dynamique actuelle en répondant à la demande croissante des parties prenantes clés pour des ressources de lutte contre la PGA (en particulier la Trousse d'action anti-gaspillage et « Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments : Guide pratique 2.0 »), et en élargissant leur adoption en Amérique du Nord.

Activités en 2025

- Poursuivre l'élaboration d'un guide pour spécialistes et d'outils de formation pour déterminer le moment et la façon de mettre en pratique diverses théories de changement de comportement, en vue d'améliorer l'adoption et l'efficacité des programmes et d'autres types d'interventions auprès du public axé sur la réduction de la PGA.
- Poursuivre la diffusion et la promotion des produits de la CCE sur la réduction de la PGA.





Renforcement de la conservation du monarque grâce à une collaboration fondée sur des données probantes

Budget et durée du projet : 180 000 \$ CA

14 mois (janvier 2025 à mars 2026)

Contexte : La population de papillons monarques est en nette baisse depuis des décennies. À l'hiver 2023-2024, la population hivernante a été la deuxième plus faible enregistrée à ce jour. Ce déclin révèle toute l'urgence de mener des travaux de conservation coordonnés et fondés sur des données probantes. Lors d'une réunion de planification stratégique tenue en février 2024 par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (Semarnat) et la Commission nationale des aires naturelles protégées (Conanp) du Mexique, les représentant·es du Partenariat scientifique trinational pour la conservation du monarque (PTSCM) ont déterminé plusieurs priorités pour les travaux de conservation, notamment la conservation et la restauration de l'habitat, et les effets des changements climatiques et des pesticides. Ces thèmes prioritaires de conservation fondés sur des données probantes ont ensuite été présentés lors de la 28e réunion du Comité trilatéral pour la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, et de la réunion du Comité intergouvernemental nord-américain pour la coopération sur la conservation des aires protégées, en avril et mai 2024. Il a été convenu durant ces réunions d'appuyer les travaux collaboratifs de conservation du monarque.

Objectif : Ce projet guidera les futures stratégies de conservation et appuiera les travaux continus du PTSCM et des spécialistes de la conservation du monarque qui œuvrent pour rétablir les populations de monarques en Amérique du Nord.

Activités en 2025

- Organiser des réunions du PTSCM et d'autres groupes pertinents afin de définir ensemble des domaines d'action prioritaires pour les spécialistes nord-américains de la conservation.
- Rendre compte au PTSCM et aux autres groupes pertinents à propos des domaines prioritaires de conservation fondés sur des données probantes qui auront été définis.

Étude de cadrage d'un centre nord-américain pour la substitution éclairée

Budget et durée du projet : 50 000 \$ CA

12 mois (juillet 2024 à juillet 2025)

Contexte : Les substances chimiques sont essentielles à la fabrication de nombreux biens; on en utilise et invente des milliers à mesure que l'industrie répond aux demandes des consommateurs. On a toujours utilisé l'évaluation des risques chimiques et leur gestion subséquente pour contrôler les niveaux d'exposition ou limiter l'utilisation des substances chimiques hautement toxiques et préoccupantes. La transition vers des substances chimiques plus sûres remet fondamentalement en question les moteurs économiques traditionnels de la consommation en plaçant la santé humaine et la salubrité de l'environnement au cœur des priorités en matière d'innovation. La substitution éclairée comporte l'évaluation et la comparaison de substances chimiques de remplacement, en tenant compte de renseignements sur les dangers, la fonctionnalité technique, l'exposition et les évaluations économiques. Cette approche interdisciplinaire exige un niveau élevé de collaboration entre l'industrie, les organismes de réglementation, le milieu universitaire et d'autres parties prenantes. Il est souvent difficile de déterminer qui doit superviser ces collaborations; en effet, il arrive même que diverses parties n'aient pas les connaissances, les ressources ou la motivation nécessaires pour lancer et gérer ces travaux.

Objectif : Ce projet évaluera la faisabilité de la création d'un Centre pour la substitution éclairée (CSE) trinational et fournira un plan directeur pour faciliter le partage des connaissances, promouvoir les pratiques exemplaires et favoriser la mise en œuvre de l'évaluation des substances chimiques de remplacement et de la substitution éclairée en Amérique du Nord.

Activités en 2025

- Définir et analyser trois modèles structurels potentiels et les options stratégiques d'un CSE qui permettraient une collaboration trinationale.
- Planifier et animer un atelier avec des spécialistes et des parties intéressées, afin de discuter des modèles de collaboration potentiels et des domaines d'intervention privilégiés pour certaines substances chimiques préoccupantes.
- Rédiger le rapport définitif du projet, qui décrira les éléments de base d'un plan de travail portant sur un CSE nord-américain.





Renforcement des capacités pour garantir un fonctionnement efficace du système d'échange électronique de données de notification et de consentement (NCEDE) et des autres déchets contrôlés par les trois pays

Budget et durée du projet : 200 000 \$ CA

18 mois (février 2025 à juillet 2026)

Contexte : Conformément aux cadres juridiques régissant les importations et les exportations de déchets dangereux en Amérique du Nord, le Canada, le Mexique et les États-Unis échangent des données de notification et de consentement avant l'expédition de déchets dangereux. En 2012, la CCE a encadré la création du système *Notice and Consent Electronic Data Exchange* (NCEDE, échange électronique de données de notification et de consentement). Ce système permet aux trois pays de traiter les notifications de manière efficace et efficiente, et ainsi protéger l'environnement nord-américain grâce à un contrôle approprié des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux. En août 2022, grâce à deux projets récents de la CCE, on a modernisé le système NCEDE et réussi un échange électronique de notifications pleinement opérationnel entre le Mexique et les États-Unis, au moyen d'une interface de programmation d'applications (API). En outre, les trois pays ont réussi à adopter une méthode de maintenance du système.

Objectif : Ce projet met en place la méthode coordonnée requise pour résoudre les problèmes techniques et faire des mises à jour opportunes au stade initial de ce nouveau système. Il y parvient en s'appuyant sur des réalisations majeures, et relèvera les défis actuels et à venir en poursuivant les travaux menés par le comité directeur. Ces travaux représentent les domaines de gestion des autorisations relatives aux mouvements transfrontaliers de déchets et des technologies de l'information, et visent principalement à renforcer la capacité de chaque pays à assurer la maintenance du système et à gérer les éventuels changements à la réglementation.

Activités en 2025

- Animer des téléconférences trilatérales périodiques et régulières afin de favoriser des discussions sur les mises à jour et le renforcement des capacités, ainsi qu'une saine maintenance du système.
- Mettre à jour le système NCEDE afin d'appliquer les éventuels changements apportés par une Partie à la réglementation en vigueur visant l'importation, l'exportation et le transport des déchets dangereux dans le cadre du projet.
- Assurer un soutien TI et le renforcement des capacités pour exécuter toutes modifications éventuelles ou tout développement nécessaires, parallèlement au soutien en exploitation et maintenance du système TI du Semarnat.

Autres projets en cours d'élaboration

- Échange de pratiques exemplaires de gestion écologiquement rationnelle des batteries d'accumulateurs au plomb usées
- Profiter de la Coupe du monde et d'autres événements de grande envergure pour sensibiliser à l'importance de réduire le gaspillage alimentaire



Projets du Conseil

Amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale

Budget et durée du projet : 1 000 000 \$ CA

36 mois (octobre 2022 à septembre 2025 – prolongé jusqu'en octobre 2026)

Contexte : Le carbone noir (CN), aussi appelé « suie » (une composante des matières particulaires [PM]) est un important contaminant atmosphérique qui nuit à la santé humaine comme à notre climat. Les sources de ces émissions comprennent le brûlage agricole, la combustion résidentielle du bois et l'utilisation de combustibles fossiles dans les transports et activités industrielles. Parallèlement, des millions de personnes en Amérique du Nord vivent dans des collectivités qui ne disposent d'aucun moyen pour mesurer la qualité de l'air à l'échelle locale.

Objectif : Ce projet vise à nouer des partenariats en vue d'intervenir lors de signalements communautaires de mauvaise qualité de l'air due à des taux élevés de CN et de matières particulaires (PM_{2,5}), et dans les collectivités potentiellement exposées à des dommages ou à des risques environnementaux disproportionnés. Il prévoit la sélection et l'installation de capteurs de polluants atmosphériques à faible coût dans les collectivités visées (au moins une par pays) afin de mieux documenter, connaître et atténuer les sources d'exposition aux PM_{2,5} et au CN, et de rendre l'information sur la qualité de l'air plus transparente et plus accessible à la population et aux décideur·euses à l'échelle locale.

Activités en 2025

- Finaliser les plans de surveillance et commencer le déploiement et la mise à l'essai des capteurs.
- Déployer d'autres capteurs de PM_{2,5} à faible coût, donnés par ECCC, pour multiplier les mesures du CN.
- Partager les expériences d'utilisation de la technologie et les stratégies d'atténuation, et diffuser et publier les résultats du projet, des directives et des recommandations.



Transition des collectivités éloignées aux énergies renouvelables

Budget et durée du projet : 500 000 \$ CA

24 mois (avril 2023 à mars 2025)

Contexte : En Amérique du Nord, de nombreuses collectivités rurales, isolées et éloignées n'ont pas accès à l'infrastructure traditionnelle des réseaux électriques, et leur approvisionnement en électricité dépend souvent de mini-réseaux, principalement alimentés au diesel. Ces mini-réseaux sont inefficaces et coûteux et contribuent à la pollution locale. En outre, l'utilisation de vieilles génératrices inefficaces expose les collectivités à des pannes de courant ainsi qu'à des dommages causés par des événements météorologiques extrêmes, et leurs capacités limitées et leur manque de fiabilité empêchent l'expansion et la croissance économique de bon nombre de collectivités. Ces problèmes touchent souvent de façon disproportionnée les collectivités autochtones. Leur transition vers des solutions énergétiques propres et décentralisées pourrait leur procurer des avantages socioéconomiques et environnementaux.

Objectif : La CCE souhaite contribuer au dialogue mondial sur la transition des collectivités éloignées aux énergies propres. Elle élaborera des études de cas sur les pratiques exemplaires de partout en Amérique du Nord en matière de transition des collectivités vers des sources d'énergie plus propres, plus abordables et plus fiables. De telles sources d'énergie amélioreront l'état de l'environnement, renforceront la sécurité énergétique, et favoriseront l'autonomie et l'appropriation communautaire des projets de production d'énergie. Ces études de cas enrichiront la plateforme multipartite pour la transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable, créée par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), qui servira de plateforme mondiale de communication axée sur la transition énergétique pour les collectivités éloignées. Il s'agira de la première étude de cas régionale dans ce domaine, et elle fournira des modèles et stratégies à d'autres pays aux prises avec des défis similaires. Ce projet s'appuie sur une expertise de la CCE acquise antérieurement dans ce domaine, soit l'élaboration du Guide de mise sur pied d'un projet communautaire de production d'énergie renouvelable en Amérique du Nord.

Activités en 2025

- Poursuivre les activités de mobilisation des collectivités participantes et présenter les résultats dans un rapport de consultation.
- Rédiger le rapport sur les études de cas.
- Créer des matériels visuels de diffusion et de promotion du projet.
- Tenir des réunions en ligne avec les collectivités participant au projet pour échanger de l'information et leur expérience de la mise en œuvre de projets énergétiques.
- Présenter l'expérience vécue par les collectivités lors de l'adoption d'énergies renouvelables avec des partenaires internationaux (p. ex. : marché des idées – réunion annuelle de la Coalition pour le climat et l'air pur).
- Mener une campagne de diffusion et de promotion des résultats du projet de la CCE et de l'IRENA, et des études de cas.

Gestion des engins de pêche fantômes en Amérique du Nord

Budget et durée du projet : 1 000 000 \$ CA
36 mois (décembre 2022 à décembre 2025)

Contexte : Chaque année, des centaines de milliers de tonnes d'engins de pêche fantômes (EPAPR, engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés) finissent dans les océans, où ils nuisent à la vie marine, réduisent les stocks de poissons et fragilisent les moyens de subsistance des collectivités côtières. Nos trois pays sont signataires de la *Global Ghost Gear Initiative* (Initiative mondiale de lutte contre les engins de pêche fantômes), alliance qui réunit l'industrie de la pêche, le secteur privé, le milieu universitaire et les gouvernements, et qui vise à résoudre le problème des engins de pêche fantômes.

Objectif : Ce projet vise à prévenir et à réduire la présence d'engins de pêche fantômes au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Il favorise des pratiques exemplaires en matière d'EPAPR dans les pêches, accroît l'éducation et la collaboration dans l'industrie de la pêche, détermine les écarts de savoir et de données, et soutient la gestion responsable des engins de pêche en fin de vie utile dans les communautés de pêcheurs des zones côtières. Ce projet permettra également de cerner les occasions d'utiliser des technologies dans le cadre d'études pilotes, en consultation avec des partenaires potentiels.

Activités en 2025

- Appuyer la coordination des projets de prise en charge des EPAPR.
- Élaborer des protocoles en matière de relevés et d'élimination des EPAPR.
- Dispenser une formation et organiser des projets pilotes sur la technologie de suivi des engins de pêche au Canada et au Mexique.
- Offrir aux parties intéressées à l'échelle locale une formation sur la récupération sûre des EPAPR.
- Retirer les EPAPR des sites prioritaires au Mexique pour stopper les dommages causés à l'écosystème.
- Créer des points de collecte et des pôles de prétraitement pour les engins de pêche en fin de vie.
- Faire de la diffusion pour présenter les résultats du projet lors d'activités pertinentes et durant un webinaire de clôture.





Résilience des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones

Budget et durée du projet : 300 000 \$ CA

24 mois (février 2024 à février 2026)

Contexte : La sécurité alimentaire est l'un des principaux défis mondiaux auxquels l'humanité fait face à l'heure actuelle. Les changements climatiques, les événements météorologiques extrêmes et l'épuisement des ressources naturelles exercent une pression croissante sur la production alimentaire. C'est pourquoi, plus que jamais, il est prioritaire de promouvoir et de garantir des systèmes alimentaires diversifiés et durables qui contribuent au bien-être de l'humanité et évitent la détérioration du milieu naturel. Les systèmes alimentaires des peuples autochtones existent depuis des millénaires et sont reconnus pour être durables et respectueux de la nature. Les peuples autochtones ont fait preuve de résilience et de leadership pour maintenir ces systèmes alimentaires traditionnels. Pourtant, ces systèmes font face à des pénuries et à des crises dans la plupart des communautés autochtones d'Amérique du Nord. Grâce à ce projet, la CCE appuiera une plus grande inclusion du leadership et du savoir autochtones, dont les connaissances écologiques traditionnelles (CET), dans les activités et décisions relatives aux systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones.

Objectif : Ce projet vise : à mieux comprendre l'état actuel des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones d'Amérique du Nord; à appuyer la revitalisation des réseaux et relations entre peuples autochtones de toute l'Amérique du Nord pour favoriser les partenariats et l'échange de connaissances; à sensibiliser la population à la résilience et au leadership autochtones, et à en promouvoir le respect dans les politiques, activités et décisions qui touchent les systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones.

Activités en 2025

- Produire un rapport qui documente l'état des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones en Amérique du Nord.
- Organiser des activités de mobilisation communautaire et des visites d'échange entre communautés. Ces visites permettront de désigner et de mobiliser une communauté, une nation ou une tribu autochtone par pays, puis de les réunir afin de favoriser le dialogue sur la souveraineté alimentaire traditionnelle et de soutenir les réseaux transfrontaliers.
- Compiler et analyser l'information, et préparer un rapport décrivant les résultats et les conclusions issus des activités précédentes, y compris les expériences vécues lors des visites d'échange. Le rapport final comprendra également une analyse et des recommandations sur la façon dont la CCE et d'autres parties prenantes clés pourraient mieux soutenir et respecter les systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones en Amérique du Nord.

Initiative communautaire d'éducation environnementale pour la protection du patrimoine bioculturel

Budget et durée du projet : 1 000 000 \$ CA

30 mois (janvier 2025 à juillet 2027)

Contexte : La dégradation des écosystèmes et des changements climatiques en Amérique du Nord entraîne toute une série de défis socioenvironnementaux et économiques. Ces défis touchent de manière disproportionnée les communautés défavorisées et sous-représentées, par exemple les communautés autochtones et les groupes minoritaires. La résolution de ces problèmes repose sur l'adoption d'une optique globale et multidimensionnelle, qui tient compte de la diversité économique, écologique, culturelle, sociale et politique de chaque région. Des données probantes montrent que les solutions durables commencent à l'échelle locale.

Objectif : Ce projet vise à favoriser les échanges réciproques de diverses connaissances (dont les connaissances écologiques traditionnelles [CET] et les savoirs autochtone et théoriques), afin de permettre aux communautés systématiquement vulnérables de relever les défis liés à la conservation des écosystèmes et à l'action climatique grâce au dialogue et à l'éducation.

Activités en 2025

- S'assurer que le document définissant le cadre d'éducation environnementale inclut une stratégie d'« apprentissage communautaire ».
- Lancer la deuxième étape du projet, soit la planification et la mise en œuvre d'un essai pilote du cadre d'éducation environnementale (dans une communauté par pays).





Possibilités de circularité dans le secteur nord-américain de l'électronique : phase 1

Budget et durée du projet : 750 000 \$ CA
24 mois (juin 2024 à juin 2026)

Contexte : Le secteur de l'électronique génère aujourd'hui le flux de déchets affichant la croissance la plus rapide au monde – soit quelque 57,4 millions de tonnes en 2021. À l'échelle mondiale, ce flux de « déchets » contient des produits mis au rebut et des matières premières d'une valeur approximative de 60 milliards de dollars. Selon McKinsey, le secteur de l'électronique fera probablement l'objet d'une demande accrue et va connaître d'importants changements touchant les usines de production et les chaînes d'approvisionnement, en raison de la régionalisation. Une plus grande circularité dans le secteur nord-américain de l'électronique passe par une meilleure conception des produits, une durée de vie prolongée grâce aux réparations, la remise à neuf et le remanufacturation, et la collecte et le recyclage de meilleure qualité en fin de vie utile. Des études préliminaires menées dans la région révèlent le fort potentiel de ce secteur pour procurer des avantages socioéconomiques et environnementaux; néanmoins, plus de recherches et de travaux sont nécessaires pour prouver la valeur de la circularité. Le secteur de l'électronique a été choisi comme centre d'intérêt pour ce premier projet de la CCE sur l'économie circulaire en raison du vif intérêt chez les consommateurs d'Amérique du Nord. De plus, ce secteur est tout indiqué pour promouvoir la conversation sur la circularité en Amérique du Nord et sensibiliser le public aux avantages socioéconomiques et environnementaux, dans cette région à la fois diversifiée et décentralisée.

Objectif : Ce projet vise : à étudier le potentiel de circularité dans le secteur nord-américain de l'électronique, en particulier les possibilités touchant la conception, l'innovation, la production durable, l'utilisation efficace des ressources, la réutilisation, la réparation, la remise à neuf et le remanufacturation, tout en soulignant les « éléments positifs », les études de cas et les enseignements tirés pour les économies du Canada, du Mexique et des États-Unis; à définir les possibilités de coopération régionale dans le secteur de l'électronique et à élaborer des outils pratiques qui aideront l'industrie, les gouvernements et la société à promouvoir la circularité dans chaque pays, et au sein de la chaîne d'approvisionnement régionale de ce secteur.

Activités en 2025

- Mener des consultations à grande échelle avec des parties prenantes clés de la circularité dans le secteur de l'électronique, afin de définir les lacunes en matière de collaboration et les écarts de savoir à combler pour promouvoir la circularité dans la région.
- Grâce à un processus itératif de recherche et de rétroaction issu des consultations, préparer des évaluations nationales du potentiel de la circularité dans le secteur de l'électronique de chaque pays, et déterminer les occasions qui pourraient favoriser la circularité en Amérique du Nord.

Promotion de l'approvisionnement responsable en produits du bois

Budget et durée du projet : 300 000 \$ CA

24 mois (janvier 2024 à janvier 2026)

Contexte : L'exploitation forestière illicite et le commerce du bois issu de cette pratique représentent un enjeu à la fois national, régional et mondial. Ces activités ont des conséquences sociales, économiques et environnementales néfastes, entre autres la dégradation des forêts, la perte des terres ancestrales de collectivités autochtones et tribales, et la création de conditions inévitables du marché qui défavorisent les sources légales et durables de bois et de produits du bois. Le public demeure inadéquatement sensibilisé à l'aménagement forestier durable (AFD) et à son importance, de même qu'aux effets négatifs et à l'ampleur de l'exploitation forestière illicite, et aux liens entre l'AFD, la légalité et l'importance de promouvoir des marchés du bois durables.

Objectif : Ce projet aidera à mieux comprendre l'ampleur de l'exploitation forestière illicite et des risques qu'elle pose au sein des chaînes d'approvisionnement de chaque pays, et à sensibiliser le public à ces enjeux. Il aidera les personnes qui achètent des produits du bois à mieux comprendre ce problème et les différentes façons d'appuyer l'AFD, et à utiliser leur pouvoir d'achat et l'achat responsable de produits du bois pour lutter contre l'exploitation forestière illicite. Ce projet encouragera aussi le recours aux principaux mécanismes de participation citoyenne à la protection de l'environnement pour traiter les plaintes citoyennes, et informera les personnes qui achètent des produits du bois sur les conséquences de l'achat de bois d'origine illicite.

Activités en 2025

- Procéder à un examen de la documentation et des programmes existants, à une analyse des connaissances des personnes qui achètent des produits du bois dans les trois pays.
- Organiser un atelier en ligne avec des spécialistes pertinent·es, y compris des représentant·es de gouvernements, des peuples autochtones, des ONG, le milieu universitaire, des producteurs de produits du bois et des leaders communautaires, en vue de diffuser et de valider l'information compilée dans le cadre de l'activité 1.
- Achever le rapport sur le contexte trinational à partir des résultats des activités précédentes.
- Élaborer et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation du public sans chevauchement qui ciblent les personnes faisant partie de la chaîne d'approvisionnement des produits du bois.





Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord américaine

Budget et durée du projet : 500 000 \$ CA

23 mois (avril 2024 à février 2026)

Contexte : Le projet *Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine* (H-2030) fera en sorte que le travail de la CCE soutient les engagements trilatéraux envers les objectifs clés des Parties en matière de climat et de biodiversité.

Objectif : Ce projet, qui vise à nous préparer aux nouveaux défis environnementaux et climatiques auxquels sera confrontée l'Amérique du Nord d'ici 2030 et au-delà, permettra de déterminer comment les programmes, stratégies et partenariats de la CCE permettraient de relever ces défis, et de formuler des recommandations à cet égard. Il comprendra également une série de projets pilotes découlant de ces recommandations. Les principales conclusions éclaireront l'élaboration du prochain plan stratégique de la CCE pour 2026 à 2030.

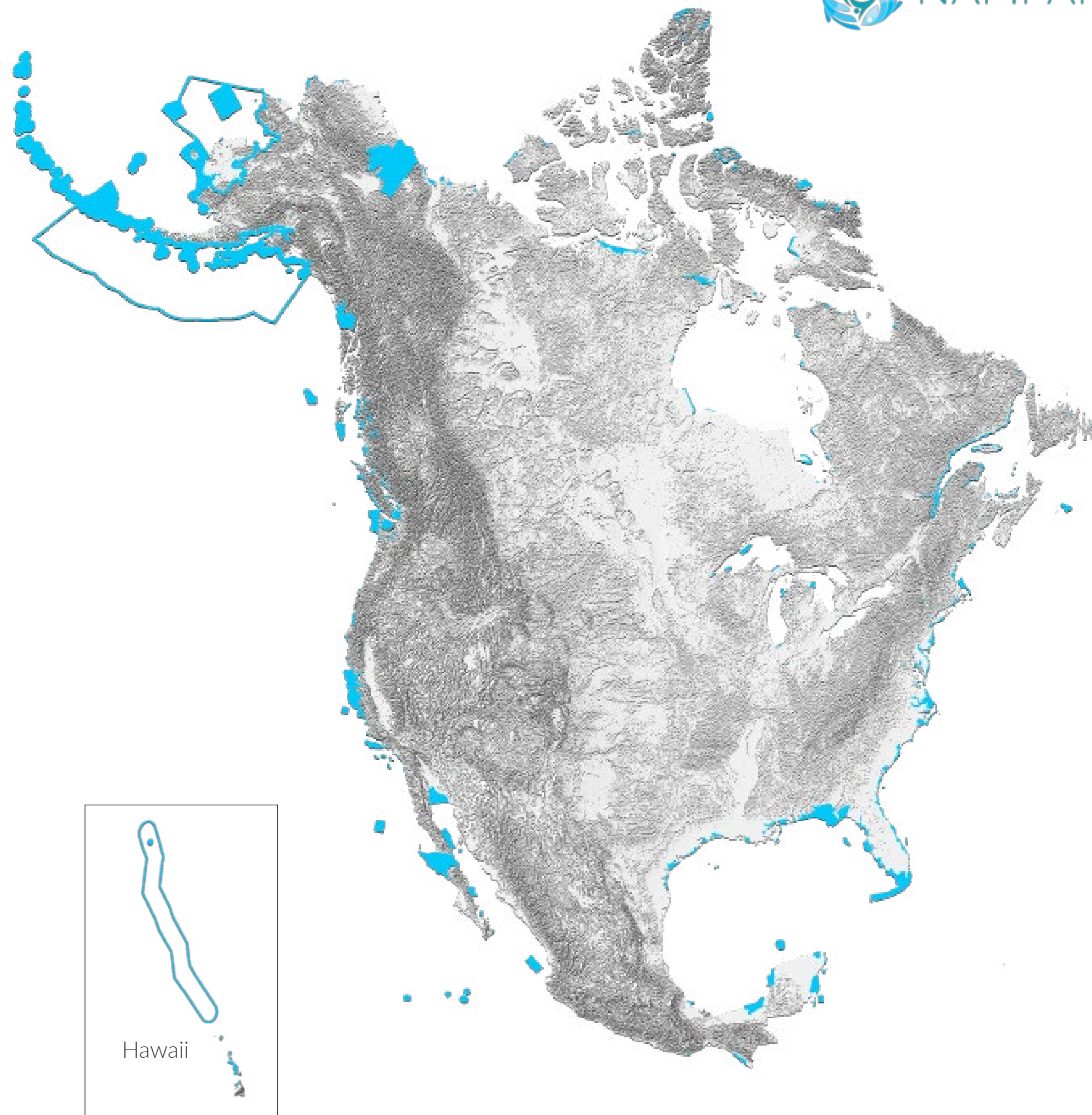
Activités en 2025

- Tenir une série de réunions avec des spécialistes qui feront des observations à propos du rapport H- 2030.
- Aborder diverses parties prenantes environnementales et dresser une liste de celles-ci.
- Lancer trois projets pilotes afin de mettre à l'essai les nouveaux travaux trilatéraux recommandés dans le rapport H- 2030.

Autres projets en cours d'élaboration

- Centre d'action pour la justice environnementale en Amérique du Nord (CAJEAN)
- Optiques urbaines et équitables de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques
- Initiative d'adaptation aux changements climatiques : Améliorer les procédures nord-américaines de communication de l'information sur les sécheresses





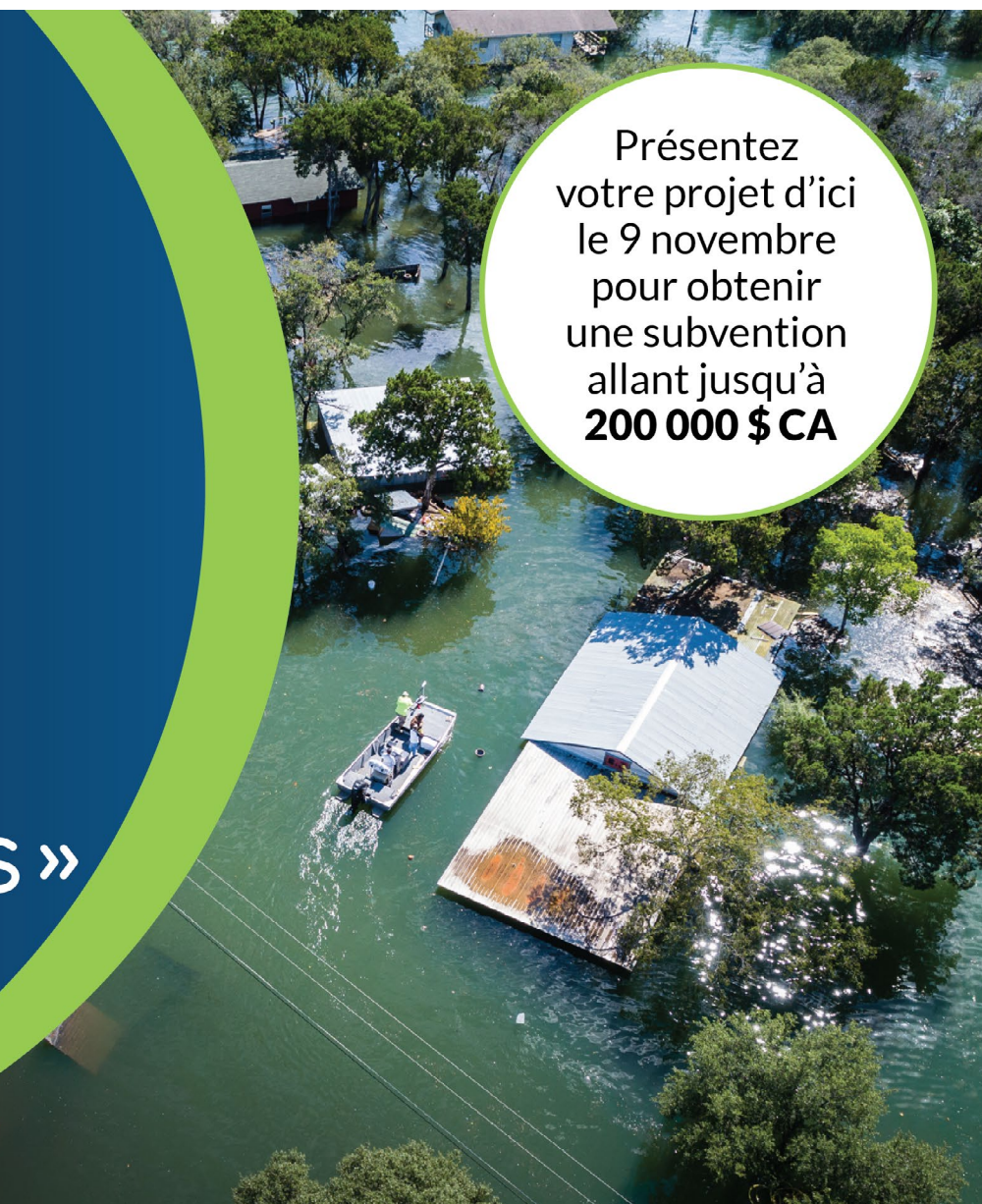
Réseau nord-américain d'aires marines protégées

Le Réseau nord-américain d'aires marines protégées ([NAMPAN](#), *North American Marine Protected Areas*) est un réseau constitué d'organismes ressources, de gestionnaires d'aires marines protégées (AMP), de professionnels et d'autres spécialistes concernés du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il vise à renforcer la conservation de la biodiversité dans les habitats marins essentiels de l'ensemble de la région, et à faciliter la coopération transfrontalière et l'échange d'information entre gestionnaires et spécialistes des AMP en renforçant les capacités, en facilitant l'établissement de liens et en favorisant la communication.

Activités en 2025

- Organiser une activité en ligne pour analyser en profondeur les avantages environnementaux et socioéconomiques des AMP.
- Appuyer une collaboration continue à la conservation des espèces migratrices.
- Échanger avec les autres réseaux d'AMP par les voies de communication existantes afin de renforcer la collaboration et les partenariats.

Programmes de subventions



PROGRAMME DE SUBVENTIONS
EJ4Climate
POUR LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE
ET LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

«AUTONOMISER
LES COLLECTIVITÉS
URBAINES FACE
AUX ÉVÉNEMENTS
CLIMATIQUES EXTRÊMES»

cec.org/fr/ej4climate

CCE

Présentez
votre projet d'ici
le 9 novembre
pour obtenir
une subvention
allant jusqu'à
200 000 \$ CA

Programme de subventions en justice environnementale et en résilience climatique (EJ4Climate)

L'US Environmental Protection Agency (EPA, Agence de protection de l'environnement des États-Unis) est à l'origine de ce programme de subventions, que le Conseil a lancé en 2021. Ce programme appuie directement les communautés autochtones, les collectivités et les organismes communautaires vulnérables au Canada, au Mexique et aux États-Unis pour les aider à renforcer leur résilience climatique.

Dans le cadre du quatrième cycle de subventions EJ4Climate, la CCE a publié un appel de propositions de projets⁸ qui comprennent des programmes communautaires d'éducation. Qu'elle soit formelle ou diffuse, l'éducation peut fournir aux collectivités des outils et des ressources complémentaires pour étayer leurs connaissances et leur résilience face aux défis liés à la pollution et au climat.

Les programmes communautaires d'éducation offrent des possibilités d'apprentissage et d'échange partagé, permettent l'expression de divers points de vue, s'appuient sur des connaissances locales, et inspirent des solutions novatrices et locales. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements.

8. La date limite pour présenter des propositions était le 14 novembre 2024, et la période d'évaluation des demandes s'étendait de novembre 2024 à janvier 2025.

Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE)

Depuis son lancement en 2010, le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) de la CCE soutient l'exécution de projets dirigés par des organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui établissent des partenariats et mènent des activités pour améliorer les conditions ambiantes sur le plan communautaire, local et régional et dans les communautés autochtones. Ce programme suscite un sentiment de fins et de responsabilités partagées en matière d'environnement. Il constitue un important mécanisme pour procurer des avantages directs aux collectivités du continent et pour inciter le public à faire siennes les priorités de la CCE. Tous les projets subventionnés ont traité d'une ou de plusieurs des priorités stratégiques de la Commission et mis en œuvre des solutions novatrices et efficaces; ils étaient donc le complément des travaux de la CCE.

Les peuples et communautés autochtones possèdent une vaste expérience en matière de conservation et de gestion de l'environnement depuis des temps immémoriaux. Leurs pratiques et systèmes de connaissances inestimables contribuent à la gestion durable et à la préservation des ressources naturelles, et permettent de relever des défis environnementaux, dont la crise climatique. Pour plus d'information, cliquer [ici](#).

A promotional graphic for the PNAACE program. It features a large orange semi-circle on the left containing the program's name and mission. On the right, a photograph shows a man and a woman holding ears of corn. A white butterfly is superimposed over the bottom right of the orange circle. A white circular callout contains text about a deadline and funding amount. The CCE logo is at the bottom left.

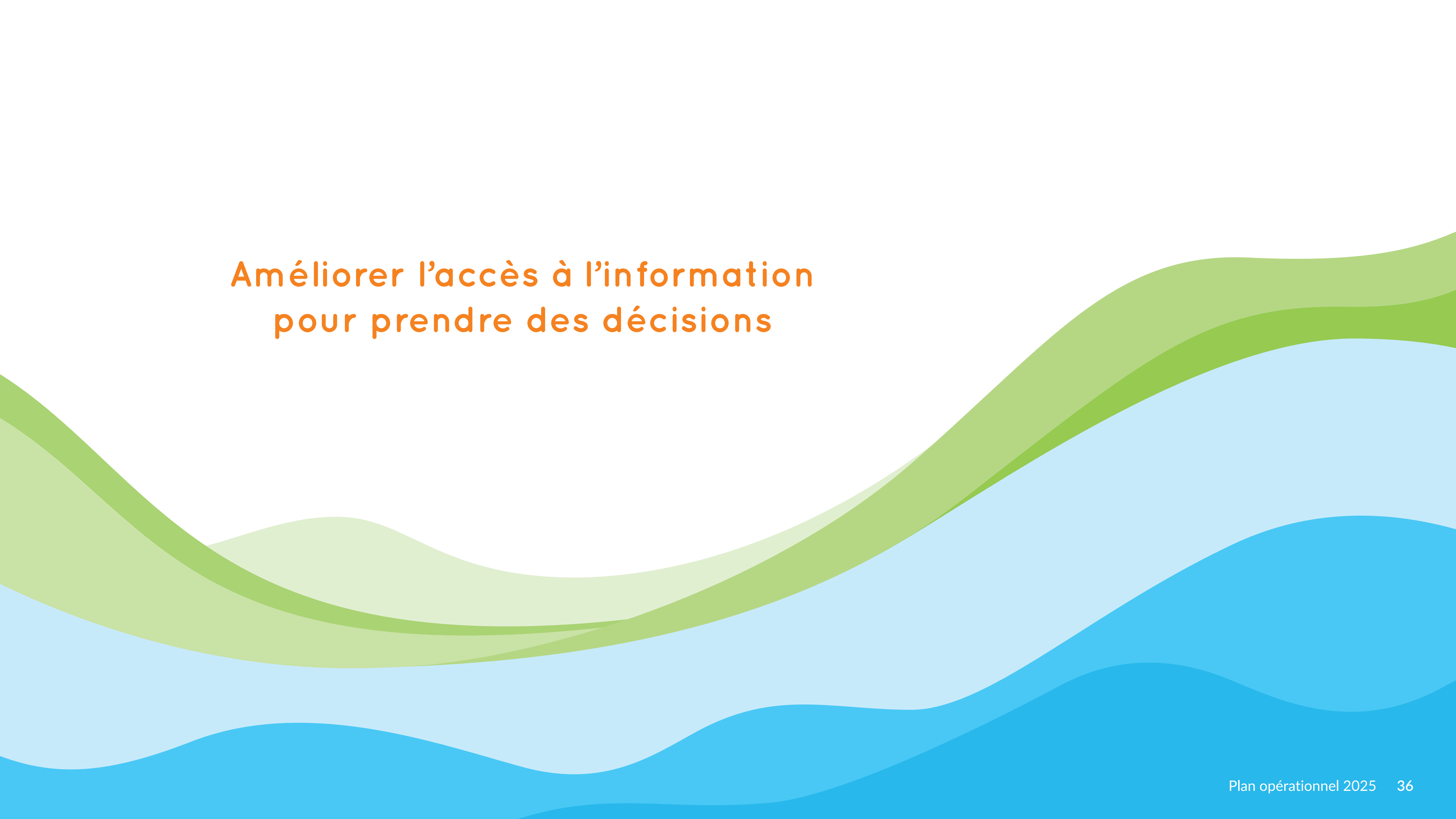
PNAACE
PROGRAMME DE SUBVENTIONS
PARTENARIAT NORD-AMÉRICAIN
POUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE
EN ENVIRONNEMENT

**HABILITER LES PEUPLES
AUTOCHTONES ET ACCROÎTRE
L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES EN INTÉGRANT
LE SAVOIR AUTOCHTONE**
cec.org/PNAACE

© Cultiva Alternativas de Regeneración

Présentez
votre projet d'ici
le 18 janvier pour
une subvention
allant jusqu'à
**185 000 dollars
canadiens.**

 CCE



Améliorer l'accès à l'information
pour prendre des décisions

La bibliothèque de publications⁹ et les outils et ressources¹⁰ en ligne de la CCE donnent accès au public à de l'information et à des matériels de grande qualité sur l'environnement : rapports scientifiques et techniques, études de cas, protocoles de surveillance, outils de formation, bases de données et données géospatiales pour la recherche et la gestion environnementale. Ces outils soutiennent les travaux de représentant·es de gouvernements, du secteur privé, d'établissements universitaires et de recherche, d'organisations non gouvernementales et de collectivités. Le site Web de la Commission présente des centaines de publications en français, en anglais et en espagnol, et on peut consulter en ligne une [liste](#)¹¹ des publications les plus populaires de la CCE.

9. En ligne : < <https://www.cec.org/fr/publications/> >.

10. En ligne : < <https://www.cec.org/fr/tools/> >.

11. En ligne : < <https://www.cec.org/fr/popular-publications/> >.



Le Conseil s'engage à faciliter la coopération et l'échange de connaissances en Amérique du Nord et à promouvoir la prise de décisions pour la protection de l'environnement et le développement durable, et les projets décrits ci-dessous appuient cet engagement. Voici les activités particulières qui auront lieu en 2025.

Registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants (RNARTP)

Le projet de Registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants (RNARTP) appui la priorité stratégique « propreté de l'air, du sol et de l'eau » pour 2021 à 2025. Ce registre compile, harmonise et présente des données sur les sources, les quantités et la gestion des polluants que déclarent quelque 40 000 établissements industriels aux registres des rejets et des transferts de polluants (RRTP) nationaux du Canada, du Mexique et des États-Unis. On peut consulter ces données dans les rapports *À l'heure des comptes* ainsi que sur le site Web et dans la base de données consultable *À l'heure des comptes en ligne*¹². Les gouvernements, l'industrie, les chercheur·euses, les ONG et le public se servent de ces outils pour examiner et mieux comprendre les rejets et transferts de polluants que déclarent les établissements industriels nord-américains, les risques qu'ils occasionnent et les mesures connexes de prévention de la pollution.

En 2025, les activités porteront sur la mobilisation du public et la diffusion, l'amélioration de la qualité et de la comparabilité des données, et les mesures de prévention et de durabilité de la pollution industrielle.

12. En ligne : < <https://takingstock.cec.org/content/landing/fr/> >.

Activités de la CCE en 2025

- Animer une réunion publique à Mexico qui rassemblera des représentant·es des programmes nationaux de RRTP, d'organisations non gouvernementales, de l'industrie, du milieu universitaire et du public intéressé·es par l'échange d'information et d'idées sur la pollution, l'industrie durable et l'accès à l'information sur l'environnement.
- Réaliser un sondage auprès des programmes de RRTP des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la qualité des données relatives aux transferts transfrontaliers, qui sera suivi d'une analyse d'études de cas.
- Interviewer les responsables des RRTP en Amérique du Nord à propos des processus et défis liés à la modification des exigences en matière de déclaration, et des stratégies pour améliorer la comparabilité des données du RRTP de la région.
- Mettre en œuvre la phase 2 du défi *Pollution Prevention* (P2), qui consiste à mobiliser des représentant·es du secteur de la construction automobile et de sa chaîne d'approvisionnement, afin d'échanger renseignements et idées sur la façon d'améliorer les données P2 communiquées en vue d'accroître leur utilité.
- Améliorer le site Web et la base de données *À l'heure des comptes en ligne*, et intégrer les données trinationales pour l'année de référence 2023, notamment en mettant à jour les données sur les gaz à effet de serre provenant d'installations, et en fournissant des ressources et des informations sur les activités de prévention de la pollution par l'industrie.

Atlas environnemental de l'Amérique du Nord

L'[Atlas environnemental de l'Amérique du Nord](#), une ressource cartographique en ligne, présente des données géospatiales environnementales combinées et harmonisées du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il offre une perspective continentale et régionale à l'égard des enjeux environnementaux transfrontaliers. Un visualiseur de cartes en ligne permet d'examiner des couches cartographiques thématiques téléchargeables de l'Amérique du Nord. On peut ainsi visualiser divers aspects de l'environnement, comme les régions écologiques terrestres et marines, les zones climatiques et les aires protégées des trois pays. L'Atlas appuie un grand nombre de recherches et d'analyses gouvernementales et universitaires sur les problèmes environnementaux en Amérique du Nord, comme en font foi plus de mille rapports et articles scientifiques publiés qui renvoient à cette ressource. L'Atlas appuie la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2021 à 2025 grâce à des données géospatiales que l'on peut associer à toutes les priorités stratégiques. Des données issues d'activités et de projets de la CCE permettent souvent d'ajouter de nouvelles couches cartographiques thématiques actualisées.

Activités en 2025

- Évaluer la possible refonte du visualiseur de cartes de l'Atlas pour accroître les capacités de la plateforme, mettre à jour les couches cartographiques et inclure, entre autres, le RRTP nord-américain, les couches sur la température et les précipitations en Amérique du Nord, et de toutes nouvelles couches.
- Des activités et ressources supplémentaires viseront également à améliorer l'accessibilité, la visibilité et la portée de cette ressource géospatiale en ligne auprès du public nord-américain et d'autres publics.



Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre

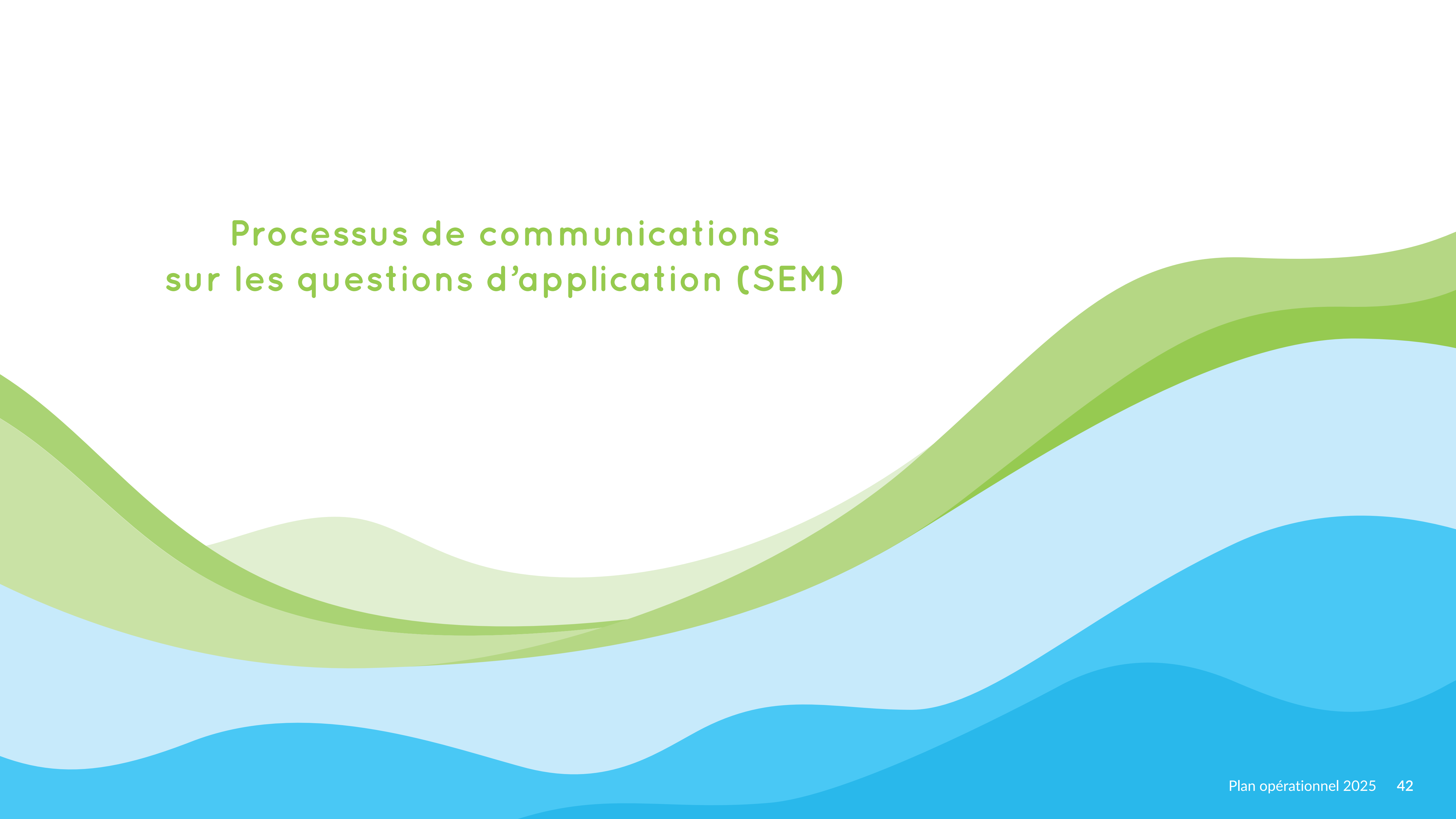


Fruit d'une collaboration soutenue entre la CCE et les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis, ainsi que leurs services de cartographie respectifs, le [Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre](#) (NALCMS) permet de surveiller la couverture terrestre et son évolution au fil du temps à l'échelle nord-américaine. La couverture terrestre fait référence à une classification de la couverture de la surface du sol — forêts, infrastructures urbaines, plans d'eau, terres agricoles, etc. — de manière à distinguer ses caractéristiques naturelles des éléments d'origine humaine. Le NALCMS présente de façon uniforme et transparente l'information sur la couverture terrestre et son évolution à l'échelle de l'Amérique du Nord en assemblant et en harmonisant les ensembles nationaux de données géospatiales.

Le NALCMS fournit de précieux indicateurs qui aident les trois pays à mieux comprendre la dynamique de la couverture terrestre et des changements qu'elle subit au fil du temps. Ces indicateurs peuvent servir à des analyses aux fins de prise de décisions dans différents domaines, par exemple l'analyse de la séquestration du carbone, la cartographie de l'habitat de la faune, la surveillance des écosystèmes, la planification environnementale, l'évaluation de la qualité de l'eau et l'évaluation du potentiel de production de biocombustibles.

Activités en 2025

- Publier un document de référence accompagnant les cartes numériques du NALCMS créées par la CCE qui soulignera un partenariat trinational datant de près de 20 ans.
- Mettre à jour les actuelles [cartes-récits](#) du NALCMS à partir de données et de méthodes plus récentes.
- Créer du matériel promotionnel et de diffusion pour rejoindre des spécialistes (existants et nouveaux) des données géospatiales, et les encourager à utiliser la gamme de produits du NALCMS.
- Renforcer la collaboration de longue date entre la CCE et ses partenaires gouvernementaux dans le cadre du NALCMS.



Processus de communications sur les questions d'application (SEM)

Le mécanisme de communication sur les questions d'application (SEM) a été mis en place initialement par l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (ANACDE). Il permet à toute personne vivant sur le territoire d'une Partie à l'Accord, ou à toute entité qui y est établie, de soulever des inquiétudes quant à l'omission par l'une des trois Parties d'appliquer effectivement ses lois environnementales. Ce processus a été maintenu et il est désormais régi par les articles 24.27 et 24.28 du chapitre relatif à l'environnement de l'*Accord commercial Canada-États-Unis-Mexique* (ACEUM). Le processus SEM favorise la transparence grâce à l'échange d'information et à la participation du public à l'application effective des lois environnementales en Amérique du Nord. Le Secrétariat de la CCE a pour responsabilité de mettre en œuvre les principales étapes du processus, en application du nouvel *Accord de coopération environnementale* et de l'ACEUM. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements.

Processus SEM

Le processus de la CCE relatif aux communications sur les questions d'application (SEM, selon son acronyme anglais) favorise la participation du public à l'application efficace et transparente des lois de l'environnement en Amérique du Nord.

Si vous avez une raison de croire qu'une telle loi n'est pas appliquée de manière efficace par le Canada, le Mexique ou les États-Unis, le processus SEM pourrait répondre à vos préoccupations.



cec.org

Vous en apprendrez davantage au sujet de ce processus en balayant ce code.





Fracturation hydraulique dans l'État de Nuevo León

Dossier factuel final relatif à la communication SEM-18-003

Constitué en vertu de l'article 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement



En 2025, la CCE visera les objectifs suivants, conformément au Plan stratégique pour 2021 à 2025 :

- Assurer la transparence de l'ensemble du processus SEM en améliorant la communication claire et détaillée des procédures et échéanciers au public et aux Parties à l'ACEUM.
- Promouvoir la participation du public à l'application effective des lois environnementales en Amérique du Nord.
- Encourager la sensibilisation du public et l'informer pour qu'il comprenne mieux le processus SEM.
- Poursuivre la simplification de la présentation de communications par les membres du public.
- Favoriser l'éducation du public et la discussion sur le respect et l'application des lois, règlements et politiques concernant l'environnement.
- Poursuivre notre engagement et notre apprentissage auprès des parties prenantes externes et resserrer nos liens avec d'autres mécanismes de transparence et de responsabilisation, ainsi qu'avec les groupes de travail sur la conformité et la mise en application.

Dans le cadre des mesures que prend le Conseil pour promouvoir la transparence et l'aspect d'échange d'information du processus SEM, les Parties ont convenu de maintenir leurs rencontres régulières par des téléconférences techniques trilatérales SEM. Ces conférences servent à discuter des étapes suivantes relatives aux communications en cours d'examen qui requièrent une action de la part des membres du Conseil, et à déterminer comment simplifier certains aspects du processus SEM. Pendant ces rencontres, les trois pays aborderont des sujets importants liés au processus SEM en vue de trouver des moyens de renforcer et d'améliorer l'efficacité, la prévisibilité et la réactivité de ce mécanisme.

En 2025, avec l'aide de l'unité Affaires juridiques et SEM, les trois Parties ont fait progresser plusieurs dossiers factuels, par exemple pour les communications *Fracturation hydraulique dans l'État de Nuevo León*, *Marsouin du golfe de Californie* et *Baleine noire de l'Atlantique Nord*¹³. Le Secrétariat continuera de traiter les communications actives, et pourrait également tenir des activités pour y annoncer la publication de dossiers factuels en 2025 ou participer à de tels événements. Pour l'information la plus récente, consultez notre [outil](#) de suivi de conformité des communications.

Les autres activités prévues consistent à poursuivre la collaboration avec d'autres secrétariats des Amériques qui mettent en œuvre des processus de communications semblables, en vertu d'autres accords commerciaux conclus avec les États-Unis.

13. Voir le Registre des communications, en ligne : < <https://www.cec.org/fr/communications/> >.

Participation et mobilisation du public

Comité consultatif public mixte (CCPM)

La participation du public est au cœur de la mission de la CCE.

Le Comité consultatif public mixte (CCPM), un des trois organes constitutifs de la CCE, est le principal mécanisme visant à promouvoir la participation du public et à faire entendre les voix et les points de vue des populations canadienne, mexicaine et américaine auprès de la CCE. En vertu de son mandat, le CCPM transmet des avis au Conseil sur toute question entrant dans le champ d'application de l'*Accord de coopération environnementale* (ACE). Il favorise et renforce la participation du public à la mise en œuvre de l'ACE, en participant activement au dialogue trilatéral et en s'assurant que divers points de vue sont représentés. Les membres du CCPM participent également en tant que spécialistes aux activités de la CCE et soutiennent les mesures pour accroître la visibilité des projets de la Commission.

La mobilisation diversifiée et inclusive des parties prenantes et la participation du public sont des thèmes transversaux du Plan stratégique pour 2021 à 2025 de la CCE. Elle insiste particulièrement sur l'inclusion des peuples autochtones, des connaissances écologiques traditionnelles et des points de vue autochtones. La participation du secteur privé demeure importante dans les travaux de la CCE, tout comme notre engagement continu auprès des jeunes, des populations vulnérables et de la diversité.

En 2025, conformément à son mandat et pour appuyer les travaux de la CCE en matière de participation publique, le CCPM continuera de promouvoir et de renforcer la participation du public aux diverses activités et au programme de travail collaboratif de la CCE. Il tiendra des consultations publiques, des dialogues trinationaux avec un large éventail de parties prenantes clés, et des événements publics qui offrent une plateforme favorisant une participation constructive à notre travail trilatéral et à la coopération environnementale pour façonner l'avenir de l'environnement en Amérique du Nord.

Pour soutenir l'élaboration du prochain plan stratégique de la CCE (2026 à 2030), le CCPM veillera à ce que ses avis au Conseil reflètent un large éventail de visions et de points de vue émanant du public, en prenant les mesures suivantes :

- À partir des échanges avec le public lors de tribunes et consultations du CCPM, déterminer et mettre en évidence les principales priorités environnementales communes et les possibilités de collaboration trilatérale, afin d'éclairer la prise de décisions au moment de choisir les prochaines priorités stratégiques potentielles.
- Examiner et prioriser les recommandations formulées dans les récents avis du CCPM afin d'éclairer les discussions, une fois que les priorités potentielles, les approches générales et les sujets du prochain plan stratégique auront été définis.
- Lancer des consultations publiques, au besoin, afin que les points de vue des membres du public soient pris en compte dans le prochain plan stratégique.
- Passer en revue et commenter les ébauches du prochain plan stratégique.



Dans le cadre de l'examen de la mise en œuvre de l'ACE, qui vise à en améliorer le fonctionnement et l'efficacité durant les cinq années suivant son entrée en vigueur (conformément au paragraphe 4(2) du nouvel accord), le CCPM apportera son soutien aux Parties et au Secrétariat de la CCE, au besoin.

Le CCPM pourrait également procéder à une analyse, suivie d'une consultation publique, pour déterminer de futures possibilités commerciales liées à l'environnement dans des secteurs stratégiques et hautement intégrés des trois pays, en particulier l'automobile, l'agriculture, l'électronique, le textile et l'habillement. Ensuite, en tenant compte des commentaires du public, le CCPM pourrait transmettre des recommandations au Secrétariat de la CCE et des conseils aux Parties sur la manière de renforcer les priorités en matière de commerce et d'environnement.

Le Plan stratégique pour 2021 à 2025 de la CCE, l'*Accord de coopération environnementale* (ACE) et le chapitre 24 de l'*Accord Canada-États-Unis-Mexique* définissent les domaines généraux de coopération en Amérique du Nord. En s'appuyant sur ces cadres et sur ses propres travaux, en plus d'ajouter les connaissances écologiques traditionnelles (CET), les points de vue autochtones et la justice environnementale aux approches générales, le CCPM axera ses activités de 2025 sur les priorités suivantes :

1. Renforcer la collaboration et stimuler le dialogue en vue d'aborder les priorités environnementales communes avec les principales parties prenantes de la région.
2. Accroître la participation du public ainsi que le dialogue et l'échange de connaissances avec le public sur des enjeux environnementaux communs, afin de favoriser la coopération et de protéger l'environnement nord-américain.
3. Promouvoir le projet des Parties intitulé *Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine (H-2030)*.
4. Exploiter le mandat et l'expertise du CCPM pour soutenir les travaux du Secrétariat de la CCE et des Parties pour résoudre stratégiquement les enjeux environnementaux d'intérêt commun en Amérique du Nord, à court et à long terme.

Pour y parvenir, les membres du CCPM mèneront les activités suivantes, entre autres :

- Continuer à promouvoir la participation des membres du Conseil et des représentant·es suppléant·es aux activités du CCPM, y compris la possibilité de se réunir plus fréquemment, par vidéoconférence, afin de faire le point sur nos travaux et de prendre connaissance des priorités du Conseil.
- Établir un cadre clair et accessible de participation du public, fondé sur la transparence, la responsabilisation et la participation constructive, de même que la reconnaissance et l'intégration d'un large éventail de points de vue et de connaissances.
- En harmonie avec la Stratégie de mobilisation de la CCE à l'égard du secteur privé, promouvoir le dialogue et le partage de connaissances entre les Parties et les représentant·es du secteur privé sur les enjeux environnementaux d'intérêt commun, et examiner les possibilités de réseautage avec d'autres organisations, notamment les associations professionnelles, coopératives communautaires, institutions financières et organismes internationaux de référence.
- Formuler les avis découlant de la tribune du CCPM tenue en décembre 2024, à Mexico, de la consultation publique relative au rapport H-2030, et des recommandations relatives à la sélection et au lancement par le Conseil de projets pilotes qui mettront à l'essai les nouvelles activités trilatérales recommandées dans le rapport H-2030.
- Alors que le Secrétariat du CCE et les Parties se penchent sur les futurs domaines de travail de l'organisation, le CCPM mettra la main à la pâte en fournissant une perspective globale et inclusive des défis environnementaux de l'Amérique du Nord ainsi qu'une vision à long terme des priorités stratégiques et projets axés sur les résultats, grâce aux mesures décrites dans la section « Mécanismes de participation publique ».
- Continuer à piloter la mise en œuvre du projet intitulé *Promotion de l'approvisionnement responsable en produits du bois*.
- Participer, en compagnie du GSCET, à la *Table ronde sur le commerce durable en Amérique du Nord : perspectives autochtones*, organisée par la CCE et l'Université McGill, qui se déroulera les 24 et 25 mars 2025.



32^e session annuelle du Conseil et tribune publique du CCPM

Chaque année, le Conseil de la CCE tient une séance publique durant sa session annuelle. Il s'agit d'une occasion unique pour les particuliers et les organisations de participer, en personne ou à distance, à une discussion avec les membres du Conseil et de faire valoir leurs points de vue sur divers sujets et enjeux.

En juillet 2025, la CCE tiendra sa 32^e session ordinaire à Mexico, au Mexique. Cette session (#CCE32) réunira les plus hauts responsables de l'environnement en Amérique du Nord et des membres du grand public. Ce sera l'occasion d'enrichir les connaissances en échangeant avec des spécialistes, des dirigeant-es d'entreprise, des jeunes, des peuples autochtones, des leaders communautaires et d'autres personnes intéressées, dans le cadre d'une réunion en mode hybride sur le thème *L'économie circulaire et les solutions fondées sur la nature*.

On y présentera également les travaux de la CCE et les effets qu'ils ont.

En 2025, conformément au Plan stratégique pour 2021 à 2025, la séance publique du Conseil visera les objectifs suivants :

- Offrir aux citoyen·nes une occasion unique de dialoguer, en personne ou à distance, avec les membres du Conseil pour exprimer leurs points de vue sur des sujets et enjeux d'actualité.
- Offrir au public la possibilité de découvrir directement comment se déroule la collaboration environnementale trilatérale dans le contexte de la libéralisation du commerce et des économies intégrées.
- Offrir une tribune efficace pour discuter en utilisant les meilleurs outils numériques disponibles.
- Promouvoir la visibilité des projets de la CCE.

Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles

La collaboration avec le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) a apporté des bienfaits inestimables aux travaux de la CCE. Elle a permis de mieux comprendre l'optique et le savoir autochtone ainsi que les pratiques liées aux CET en Amérique du Nord.

Fondé en 2015, le GSCET¹⁴ est la première tribune sur les CET à conseiller une organisation intergouvernementale comme la CCE. Sa création souligne toute l'importance de préserver les connaissances et pratiques traditionnelles des communautés locales et autochtones. En effet, elles permettent d'atténuer les effets des changements climatiques et de contribuer à la conservation et à la protection de la biodiversité, ainsi qu'à l'utilisation durable des ressources naturelles.

En 2025, les activités du GSCET viseront les objectifs suivants :

- Continuer à promouvoir les occasions d'appliquer le savoir autochtone/les CET aux activités et recommandations de la CCE.
- Renforcer encore la participation du GSCET et des peuples autochtones aux activités de la CCE.
- Promouvoir l'intégration du savoir autochtone et des CET, des points de vue autochtones et des pratiques d'intendance autochtone dans l'ensemble des activités de la CCE.
- Approfondir notre compréhension des préoccupations environnementales, économiques et sociales des Autochtones.
- Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre du protocole de la CCE relatif à la collaboration avec les peuples autochtones et aux CET.
- Diffuser les [Principes directeurs nord-américains relatifs à l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles](https://www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/groupe-de-specialistes-sur-les-connaissances-ecologiques-traditionnelles/).
- Examiner les possibilités de promouvoir le commerce autochtone et l'économie connexe à l'échelle de l'Amérique du Nord.

14. Pour en savoir plus à propos du GSCET : < <https://www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/groupe-de-specialistes-sur-les-connaissances-ecologiques-traditionnelles/> >.





Cérémonie dirigée par des peuples autochtones durant l'événement de la CCE.

La CCE continuera de collaborer avec le GSCET pour éclairer, soutenir et améliorer ses activités de mobilisation, et établir le savoir autochtone, y compris les CET, ainsi que les points de vue et pratiques d'intendance environnementale autochtones, pour les inclure dans ses activités et recommandations. En 2025, elle le fera dans le cadre du projet *Résilience des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones en Amérique du Nord*, mené par le GSCET.

Outre ces activités, le GSCET continuera de formuler des avis durant les prochaines étapes de conception et de mise en œuvre de l'*Initiative communautaire d'éducation environnementale pour la protection du patrimoine bioculturel*.

Activités de diffusion, de mobilisation et de formation de partenariats

La CCE reconnaît l'importance d'accroître sa présence sur les plans régional et international, et de souligner son rôle unique consistant à promouvoir la coopération trilatérale en Amérique du Nord et comme plateforme pour diffuser des pratiques exemplaires nord-américaines à l'échelle mondiale. La Commission gèrera les activités visant à assurer un engagement soutenu, constructif et inclusif et à consolider les relations avec les particuliers, collectivités, organisations et entreprises, ainsi qu'à nouer et à maintenir des collaborations et des partenariats, de manière à maximiser tant les ressources que les résultats.

La Commission révisera en janvier 2025 la Stratégie de mobilisation des intervenants et de formation de partenariats pour 2021 à 2025, afin de l'harmoniser avec les changements organisationnels prévus cette année-là. La CCE visera les principaux objectifs stratégiques suivants :

- Communiquer de façon stratégique les travaux de la CCE pour informer, inspirer et partager des connaissances.
- Stimuler les activités de diffusion afin de créer des liens.
- Établir et maintenir des relations et faciliter la collaboration.

Voici donc ce que fera la CCE durant l'année 2025 :

- Accroître la visibilité des principales réussites et pratiques exemplaires, en les communiquant à des publics ciblés. Cela comprend la diffusion d'annonces (par exemple : appels d'offres, offres d'emploi ou de stage, publications et rapports récents, participation à des événements, célébration d'un nouveau partenariat, résultats ou jalons d'un projet, consultation, création ou octroi d'une subvention, sondage) sur notre site Web, les réseaux sociaux et dans le cadre de campagnes de sensibilisation, ou par l'envoi de courriels ciblés.
- Mettre en avant la valeur de la coopération avec des partenaires et collaborateur·trices. Cela se fera grâce à différentes stratégies, dont la promotion des partenariats (notamment sur les réseaux sociaux et le site Web de la CCE), la création de vidéos et la recherche d'espaces pour faire entendre la voix de partenaires.
- Établir et maintenir des partenariats et des relations stratégiques mutuellement avantageux, en veillant à maintenir la communication avec des partenaires potentiel·les et les partenaires clés, en déterminant et en évaluant les possibilités de partenariat, en appuyant la participation du public à des événements, et en assurant la présence de la CCE à des événements dont la mission et les objectifs correspondent aux siens.

- Faciliter la collaboration en matière de partage des connaissances, de réseautage et de renforcement des capacités, en organisant et en appuyant des événements, privés ou publics, en présentiel, en ligne ou en mode hybride, organisés par la CCE ou en collaboration avec d'autres organisations, ainsi que des réunions, ateliers, webinaires et tables rondes (entre autres).
- Étendre le réseau de la CCE par l'ajout de parties prenantes clés et veiller à leur engagement constructif et constant. Des matériels de communication et de diffusion destinés à des publics bien précis (p. ex. : brochures, cartes postales, infographies, vidéos, campagnes sur les réseaux sociaux, affiches et bannières déroulantes) sont essentiels pour promouvoir les événements et projets et mobiliser les parties prenantes, collaborateur·trices et partenaires de premier plan.
- Continuer à se familiariser avec les publics que vise la CCE, à cibler stratégiquement et à mobiliser de manière constructive les parties prenantes clés, en analysant les publics en question et en mettant constamment à jour la plateforme de ces parties prenantes, afin d'adapter les outils de recherche et de mobilisation aux secteurs clés.



Séance de travail avec les jeunes.

Tout au long de l'année 2025, la CCE s'engagera plus que jamais à trouver et à mettre en œuvre des approches et des outils novateurs pour promouvoir une mobilisation toujours plus diversifiée et plus inclusive des peuples autochtones, des jeunes (voir ci-après), des communautés 2ELGBTQIA+¹⁵, des collectivités vulnérables, sous-représentées et insuffisamment reconnues, des parties prenantes du secteur privé et d'autres parties prenantes de premier plan en Amérique du Nord. Elle voudra trouver des moyens de mobiliser de manière constructive les particuliers, collectivités, autorités locales, organisations et entreprises. Les activités de sensibilisation et la formation de partenariats passeront par la multiplication et la revitalisation des activités de mobilisation de la CCE, dans l'esprit de sa stratégie de mobilisation à l'égard du secteur privé.

En outre, la CCE déterminera et favorisera les possibilités de partage des connaissances sur les nouvelles priorités environnementales, diffusera les pratiques exemplaires et les outils, et fournira des exemples clés pour mieux relever les défis environnementaux de notre région. En outre, la Commission établira des réseaux et étendra ceux qui existent déjà avec tous les secteurs de la société en Amérique du Nord et dans le reste du monde, afin d'étendre sa portée et de favoriser la coopération à tous les niveaux pour relever les défis environnementaux actuels. Pour atteindre ces objectifs, la CCE s'appuiera sur la Stratégie de mobilisation des parties prenantes et de formation

de partenariats, la Stratégie d'engagement jeunesse et son plan de mise en œuvre, ainsi que la Stratégie de mobilisation à l'égard du secteur privé. De plus, le plan d'action pour les partenariats et le guide de référence connexe continueront d'éclairer la formation de partenariats pour appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2021 à 2025 de la CCE.

Pour former des partenariats et créer des possibilités de relations stratégiques mutuellement avantageuses, il faudra élaborer ensemble plus d'événements, de projets, de vidéos, d'accords de partenariat et de protocoles d'entente. Ces éléments contribueront à l'harmonisation des travaux de la CCE avec les tribunes régionales et mondiales, renforceront la voix et l'influence de la CCE, mettront en évidence l'importance de la collaboration et des partenariats, et renforceront l'engagement à tirer parti des activités menées en collaboration avec les parties prenantes clés et à examiner les enjeux environnementaux. On essaiera tout particulièrement de déterminer des possibilités de partenariats visant à soutenir la mise en place de cadres régionaux et internationaux, et à faire de l'Amérique du Nord un chef de file en matière d'environnement.

15. Le sigle 2ELGBTQIA+ désigne les bispituel, lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, queer, intersexuels, asexuels et personnes s'assimilant à d'autres identités.

Mobilisation des jeunes

Stratégie d'engagement jeunesse 2024-2026

Durant l'année 2025, la CCE poursuivra la mise en œuvre de sa [Stratégie d'engagement jeunesse \(SEJ\)](#), qui a pour principaux objectifs d'améliorer les activités actuelles pour jeunes. La Commission souhaite ainsi offrir aux jeunes leaders de l'environnement des moyens pour renforcer les capacités, partager les connaissances et établir des réseaux, et garantir la viabilité de leurs activités à long terme.

Programme Génération de leaders de l'environnement (PGLE)

Lancé en 2024, le programme [Génération de leaders de l'environnement \(PGLE\)](#) en sera à sa deuxième édition en 2025. Il aide les jeunes leaders à acquérir les compétences nécessaires et à obtenir des fonds d'amorçage pour agir concrètement dans leur collectivité et ailleurs. Le PGLE invite des équipes de jeunes leaders en Amérique du Nord à soutenir les collectivités et à préserver les eaux, les terres et l'air que nous partageons. Ce programme s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans qui font partie d'une équipe, qu'elle soit une organisation ou une association dirigée par des jeunes, une ONG, une entreprise à but non lucratif dirigée par des jeunes ou des équipes de jeunes passionnés par l'innovation ou l'entrepreneuriat souhaitant créer leur propre entreprise. Les jeunes leaders du Canada, du Mexique ou des États-Unis sont invités à présenter leurs solutions. Outre le renforcement des capacités des jeunes, ce nouveau programme accélère le développement du leadership jeunesse en étendant les réseaux de jeunes qui agissent pour l'environnement, et fournit des fonds d'amorçage qui permettent le déploiement de solutions créatives, particulièrement à l'échelle locale. Ce programme de mentorat d'un an comprend la participation de jeunes leaders à des séances de partage des connaissances avec des spécialistes en vue de promouvoir leurs solutions et d'enrichir une communauté nord-américaine du savoir.



Jeunes leaders de l'environnement durant une séance de travail.



Représentant-es des jeunes et spécialistes de la justice environnementale.



Journées de l'engagement jeunesse

En 2023, la CCE a organisé ses premières [Journées de l'engagement jeunesse \(JEJ\)](#). Les JEJ sont maintenant un événement annuel qui vise l'inclusion des perspectives de jeunes d'Amérique du Nord en favorisant leur participation active aux travaux de la CCE¹⁶. En 2024, les JEJ de la CCE ont encouragé les jeunes nord-américains à participer activement à ses travaux par l'intermédiaire de la consultation publique du CCPM axée sur le projet H-2030. Comme activité principale, un atelier animé par de jeunes leaders a initié les participant·es aux mécanismes d'engagement du CCPM afin de favoriser leur contribution au dialogue sur l'environnement nord-américain. Les animateur·trices ont également participé en tant que panélistes de l'atelier intitulé « Perspectives des jeunes pour atteindre l'horizon 2030 », durant la tribune publique du CCPM en 2024. Ils-elles ont présenté les perspectives des jeunes et plaidé en faveur d'une action environnementale régionale et d'une participation significative des jeunes.

En 2025, la CCE tiendra ses troisièmes JEJ. Elles viseront à mobiliser des jeunes du Canada, du Mexique et des États-Unis, à partager leur expertise relative aux projets dirigés par des jeunes, à diffuser les priorités et les méthodes de mobilisation des jeunes de la CCE, et à offrir la possibilité d'inspirer le changement à l'échelle régionale.

16. Les JEJ visent à créer un environnement permettant aux jeunes du Canada, du Mexique et des États-Unis d'avoir des dialogues constructifs et de participer aux discussions sur l'environnement à l'échelle régionale et à l'élaboration de solutions efficaces pour relever les défis environnementaux urgents. Au moyen d'ateliers, de consultations et de projets collaboratifs, les Journées de l'engagement jeunesse de la CCE favorisent l'établissement d'un réseau intergénérationnel axé sur la durabilité et l'intendance environnementales.

Accroître la visibilité des travaux de la CCE et y sensibiliser le public

La CCE souhaite accroître la visibilité du présent plan opérationnel et sensibiliser le public à sa mise en œuvre afin d'exploiter la volonté croissante en Amérique du Nord de lutter contre la triple crise planétaire (pollution, changements climatiques et perte de biodiversité). À cette fin, la Commission communiquera au public nord-américain ses activités trilatérales et ses priorités, ainsi que des questions d'intérêt commun au Canada, au Mexique et aux États-Unis. En 2025, conformément au Plan stratégique pour 2021 à 2025, la CCE visera les objectifs suivants :

- Sensibiliser le public à la CCE et lui expliquer ce qu'elle fait.
- Améliorer les modes de communication pour faciliter la participation du public et renforcer une mobilisation à la fois diversifiée, inclusive et significative.
- Positionner la CCE comme principal portail d'information nord-américain en matière de données, d'information et d'analyses environnementales pour l'ensemble du continent.

La CCE atteindra ses objectifs grâce à ses publications, communiqués, bulletins, produits audiovisuels et stratégies de médias sociaux, et à sa présence sur le Web et à sa participation à des événements régionaux et internationaux, en présentiel et en ligne.

Les communications de la CCE auront pour objectif primordial de promouvoir et de bâtir sa renommée comme exemple de coopération régionale, à l'échelle régionale et mondiale. Elles mettront de l'avant son travail collaboratif, son leadership et sa pertinence en tant qu'élément rassembleur et facilitateur du partage de connaissances et de l'élaboration d'outils pour relever les défis environnementaux. Le plan d'action relatif aux communications stratégiques comporte trois objectifs directeurs :

accroître la visibilité des travaux de la CCE et y sensibiliser le public pour l'aider à mieux les comprendre, de même que son rôle unique en matière de coopération environnementale; moderniser l'accès à l'information pour les décideur·euses ainsi que les particuliers et les groupes intéressés; améliorer les modes de communication pour faciliter la participation du public et promouvoir une mobilisation inclusive et axée sur la diversité.

La CCE mettra en évidence ses travaux lors de tribunes nationales et internationales, entre autres, pour présenter ses travaux et priorités et accroître la visibilité de l'organisation.

Administration

Pour concrétiser ses priorités, la CCE doit également aligner son exploitation (ressources humaines, soutien des systèmes d'information, services de réunion et finances) afin de mieux appuyer le programme de travail et de promouvoir les valeurs en milieu de travail, tout en maximisant les gains d'efficacité et en favorisant la durabilité.

Ressources humaines

Le Secrétariat emploie 46 personnes, dont 11 sont affectées à l'exploitation et au soutien administratif.

En 2025, la CCE continuera de favoriser le perfectionnement de son personnel grâce à des programmes de formation améliorés, au mentorat, à des activités de renforcement des capacités (dont la formation au leadership et le perfectionnement des compétences techniques), ainsi qu'à l'accès à des certifications professionnelles et à la formation continue, le tout dans le but de soutenir la croissance professionnelle.

Afin de renforcer l'efficacité organisationnelle, les politiques en matière de ressources humaines s'aligneront sur les pratiques exemplaires et les besoins opérationnels, afin d'assurer une transition en douceur dans le cadre de la nouvelle structure organisationnelle du Secrétariat. Le personnel recevra une formation interne pour renforcer sa capacité d'adaptation au changement.

De plus, la CCE favorisera le bien-être, la santé mentale et l'équilibre travail/vie personnelle de son personnel afin de stimuler son engagement et sa productivité. La répartition de la charge de travail sera surveillée de près afin de prévenir l'épuisement. Un cadre transparent régissant les augmentations de salaire et les promotions favorisera des pratiques de rémunération équitables et concurrentielles.

Services de réunion

La CCE continue de multiplier le nombre d'activités virtuelles, et sa planification d'événements en mode hybride gagne en efficacité. Ses processus internes s'améliorent continuellement pour assurer une planification rapide et rentable de réunions. Le choix d'hôtels et de fournisseurs dépend toujours des pratiques durables qu'ils ont adoptées.

Infrastructure des systèmes d'information

La mise à jour annuelle des systèmes d'exploitation, de la cybersécurité et des logiciels d'application de la CCE constitue une tâche essentielle. En 2025, la Commission continuera de mettre à jour son matériel de technologies de l'information (TI). Elle voudra également de finaliser son plan de continuité d'activités afin d'être prête à toute perturbation imprévue de son infrastructure TI, et ainsi améliorer la résilience de son exploitation.

Comptabilité et finances

En 2025, la CCE continuera de gérer rigoureusement ses ressources et de chercher des gains d'efficacité pour faire face aux pressions inflationnistes. En dépit de contributions fixes et d'aucune augmentation de son budget, la CCE continuera d'examiner des partenariats possibles afin de partager les coûts d'activités ciblées.

Exploitation durable

En 2025, le Secrétariat poursuivra la mise en œuvre de sa politique de durabilité, qui l'engage à promouvoir la durabilité dans tous les aspects de ses activités. Lancée récemment, cette politique vise à instaurer un milieu de travail sain et à chercher des façons de réduire les émissions liées aux déplacements, de promouvoir l'efficacité énergétique au bureau, de réduire les déchets, d'opter pour des achats plus écologiques et plus propres, et de rendre plus durables les réunions et événements de la CCE. Un ensemble de lignes directrices sur les activités internationales favorisera également une utilisation efficace des ressources de la CCE, en évaluant la nécessité et l'impact des événements internationaux, et leur alignement sur les priorités stratégiques de la CCE. Les mesures prises par le Secrétariat ont déjà porté leurs fruits, puisqu'elles ont permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle dans certains domaines et de réduire la consommation de ressources. Le Secrétariat suivra et rendra publics ses impacts environnementaux et l'information relative aux mesures qu'il prend dans un souci de plus grande durabilité.

Planification stratégique, mesure de la performance et préparation de rapports sur les progrès réalisés

La planification, le suivi et la préparation de rapports sont des activités primordiales qui seront mises en pratique au moyen des valeurs fondamentales de la CCE : la transparence, l'excellence, la collaboration, l'inclusivité et l'intégrité. En 2025, la CCE continuera de viser les objectifs suivants, conformément au Plan stratégique pour 2021 à 2025 :

- Présenter les progrès réalisés dans l'atteinte des visées et objectifs environnementaux de la Commission.
- Améliorer le rendement et la responsabilisation de la CCE et sa capacité de préparation de rapports.
- Réorienter les activités de manière à atteindre les buts et objectifs fixés.
- Évaluer les activités et les projets de la CCE.
- Diffuser les réalisations notables.
- Déterminer et documenter les effets à long terme des activités de la Commission au Canada, au Mexique et aux États-Unis.
- Évaluer l'incidence des activités de la CCE.

La CCE publiera son rapport annuel pour 2024, et le Secrétariat continuera de rendre compte régulièrement de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets et d'activités de coopération. Au cours de l'année 2025, la CCE présentera également aux Parties des rapports de clôture sur les activités et projets terminés. Ces rapports renforceront les moyens qu'elle prend pour mesurer et évaluer l'impact de ses travaux de coopération.

En 2025, la CCE continuera d'utiliser ses indicateurs clés de performance stratégiques, renforcés par des méthodes d'évaluation axées sur l'utilisateur. Les principales parties prenantes pourront ainsi participer à l'évaluation de nos travaux, en encourageant les publics intéressés à prendre part aux activités. Cette approche exige une pensée évolutive et innovatrice sur notre façon d'inclure une grande diversité de voix, et entraînera une amélioration et une

modification positives des pratiques actuelles.

Les indicateurs clés de performance stratégiques fourniront à la CCE plus d'information sur les effets de notre travail collaboratif pour encourager la collaboration et favoriser l'inclusivité.

Le CCE continuera de définir et de publier des mesures globales de performance institutionnelle afin de fournir plus d'informations sur [notre impact](#). Grâce à ces mesures, le CCE améliore considérablement sa capacité à mesurer les impacts sur l'environnement et les collectivités, et à les communiquer au public. Enfin, la CCE publiera les résultats de l'évaluation de l'impact à long terme des projets relatifs aux oiseaux migrateurs menés de 2015 à 2019.

Un modèle efficace de collaboration pour relever les défis environnementaux

La CCE joue un rôle crucial dans la promotion de la collaboration entre le Canada, le Mexique et les États-Unis afin de relever les défis environnementaux communs. En 2025, étant donné que nous serons confronté·es à des problèmes environnementaux de plus en plus complexes, la CCE demeurera une plateforme essentielle permettant aux représentant·es des trois pays de se réunir et de prendre des mesures collectives. Qu'il s'agisse de gérer les ressources naturelles, de protéger la biodiversité ou de lutter contre la pollution, la CCE permet de garantir que ces questions seront abordées de manière coordonnée et efficace, au profit des collectivités de toute l'Amérique du Nord.

Depuis plus de 30 ans, la CCE joue un rôle déterminant pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets visant à protéger et à préserver l'environnement. Grâce aux efforts qu'elle déploie pour harmoniser les données environnementales, favoriser la collaboration et le partage d'information et promouvoir la gestion durable des ressources, la CCE a bâti un héritage de coopération régionale qui un

véritable impact sur le terrain. En réunissant des organismes gouvernementaux, des dirigeant·es autochtones, des universitaires et le secteur privé, la CCE veille à ce que les décisions en matière d'environnement soient fondées sur des connaissances communes et sur un engagement envers des solutions à long terme.

Pour 2025, la CCE reste déterminée à faire progresser les projets clés qui façonneront les futures politiques environnementales en Amérique du Nord. Par exemple, le projet Horizon 2030 nous aidera à orienter les priorités de la CCE pour les cinq prochaines années, en renforçant la participation du public, en soutenant le développement durable et en améliorant la résilience environnementale. À mesure que la CCE continuera de renforcer ses partenariats et d'élargir la portée de ses activités, son travail sera essentiel pour aider nos trois pays à répondre à l'évolution des besoins environnementaux, tout en créant des collectivités en meilleure santé et plus résilientes.





COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE